

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse

Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse

Band: 86 (1999)

Rubrik: Rapports et études

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapports
et
études

Rosemarie Simmen, présidente de la Commission de la Bibliothèque nationale suisse

En guise d'introduction

Augmentation de la productivité et accélération, deux concepts qui marquent notre époque, mais aussi le travail de la Bibliothèque nationale suisse (BN).

Même si l'augmentation de la productivité se manifeste particulièrement dans les biens de consommation et d'investissement, elle ne se limite nullement à eux. Tout au contraire, elle se remarque aussi dans le domaine des « biens culturels » et de l'information. Le nombre de livres et de périodiques publiés s'accroît sans cesse, et ce en parallèle avec la masse de documents électroniques tels que les émissions radio-phoniques et télévisées, les vidéos, les cédéroms, etc.

La tâche essentielle de la BN consiste à rassembler cette immense production, à l'examiner, et – pour autant qu'il s'agisse de documents suisses, autrement dit d'« Helvetica » – à la conserver pour les générations futures et à la mettre à la disposition de tous. Cela dit, la BN n'est pas la seule institution investie de ce type de mission. La Cinémathèque suisse, la Phonothèque nationale suisse, la Fondation suisse pour la restauration et la conservation du patrimoine photographique et, dans une moindre mesure, la Société suisse de radiodiffusion et télévision, sont actives dans les domaines du film, du support sonore et de la production audiovisuelle. Cette répartition des tâches constitue à la fois un avantage et un inconvénient. Comment distribuer harmonieusement le travail et surtout, comment le coordonner entre ces différents acteurs ? Cette question exigera des réponses dans un proche avenir.

Avec une production croissante se posent les questions de l'entreposage, du traitement et de la mise à disposition de fonds eux-mêmes en constante augmentation. Tôt ou tard, des goulets d'étranglement se formeront, en raison d'un manque soit de place, soit de personnel.

Un autre problème demeuré en suspens est l'introduction du dépôt légal en Suisse.

L'ensemble des pays européens le connaissent, à l'exception des Pays-Bas et de la Suisse ; et vu la rapidité des changements qui caractérisent notre époque, il faudra bien un jour ou l'autre déterminer dans quelle mesure, comment et où tous ces documents devront être recensés et conservés. Nous ne résoudrons cependant

cette difficulté que si la Bibliothèque nationale conserve une vue d'ensemble de la production informationnelle suisse.

Le second concept, l'accélération, joue un rôle décisif dans les questions que nous venons d'évoquer. La vitesse croissante à laquelle les médias électroniques, par exemple, se développent, nous contraints à plus de flexibilité – une flexibilité qui, dans une grande administration telle que l'Administration fédérale, ne peut être effective qu'à certaines conditions. Avant tout, l'organisation de l'informatique de la BN nécessite une importante souplesse, laquelle exige une non moins importante autonomie. La lenteur n'est pas seulement gênante, elle est aussi coûteuse. En conséquence, la BN doit également définir quelle sera la nature juridique la plus propre à lui faciliter l'exécution de ses tâches. C'est à de tels enjeux que cette institution devra se confronter à l'avenir.

Une année pleine de succès offre toujours les meilleures garanties pour la réussite des suivantes. Or ce succès n'a été possible que grâce à l'engagement de tous : les membres de la Commission qui participent à toutes ces réflexions ; la direction de la BN, qui ne se contente pas d'administrer l'institution, mais qui collabore étroitement avec les commissions ; tous les collaborateurs et collaboratrices qui, par leurs connaissances et leur travail, s'identifient aux buts de l'établissement. À tous, j'aimerais dire ma sincère reconnaissance.

Je vous invite à présent à examiner les réalisations de la Bibliothèque nationale suisse durant 1999.



Composition de la Commission de la Bibliothèque nationale suisse en 1999

Commission plénière

Présidente :

Rosemarie Simmen

Soleure

Membres :

M. Jacques Cordonier

directeur de la Bibliothèque cantonale
du Valais, Sion

Yolande Estermann

École supérieure d'information
documentaire, Genève

Herbert Fleisch

professeur, Berne

Hans-Peter Frei

UBILAB (Union Bank of Switzerland
Information Technology Laboratory) –
Union de Banque Suisse, Zurich

Max Furrer

directeur de la Bibliothek-Mediothek
Pestalozzianum, Zurich

Marlyse Pietri-Bachmann

éditrice, Carouge-Genève

Eddo Rigotti

professeur à l'Università della Svizzera
italiana, Centrocivico, Lugano

Rudolf Walser

secrétaire du Vorort der Schweiz.

Handels- und Industrieverein, Zurich

Sous-commission

« Politique et gestion de la BN »

Président :

poste vacant

Membres :

Jacques Cordonier

directeur de la Bibliothèque cantonale
du Valais, Sion

Yolande Estermann

École supérieure d'information
documentaire, Genève

Max Furrer

directeur de la Bibliothek-Mediothek
Pestalozzianum, Zurich

Sous-commission

« Archives littéraires en Suisse »

Présidente :

Rosemarie Simmen

Soleure

Membres :

Iso Camartin,

professeur et écrivain, Zurich

Doris Jakubec

professeur et directrice du Centre de
recherches sur les lettres romandes,
Lausanne

Marlyse Pietri-Bachmann

éditrice, Carouge-Genève

Lou Pflueger,

secrétaire de la Société suisse des
écrivaines et écrivains

Sous-commission

« Coordination nationale et internationale »

Président :

Hans-Peter Frei

UBILAB (Union Bank of Switzerland
Information Technology Laboratory) –
Union de Banque Suisse, Zurich

Membres :

M. Herbert Fleisch

professeur, Berne

M. Rudolf Walser

secrétaire du Vorort der Schweiz.

Handels- und Industrieverein, Zurich

Jean-Frédéric Jauslin, directeur de la Bibliothèque nationale suisse

1999 : L'année des préparatifs

« A state without the means of some change is without the means of its conservation. » (« Un État qui n'a pas les moyens d'effectuer des changements n'a pas les moyens de se maintenir ») C'est la France de l'Ancien Régime qui avait inspiré cet axiome à l'écrivain anglais Edmund Burke. Mais il se vérifie aussi pour des institutions patrimoniales telles que la nôtre. Rien d'étonnant à cela. Une bibliothèque, après tout, ne forme-t-elle pas un État en soi, avec son territoire, ses ressources, ses habitants, son gouvernement, ses « affaires étrangères » ?... En tout état de cause, nous savons depuis longtemps ce que la survie de notre « État » doit à notre faculté d'adaptation. Il fut un temps où parler de changement à propos d'un lieu voué à la conservation par excellence pouvait sembler paradoxal. Aujourd'hui, plus personne ne s'étonne. Musées, bibliothèques, archives, médiathèques, tous et toutes doivent suivre le mouvement. Et même, autant que faire se peut, le provoquer, ou du moins s'y préparer.

La Bibliothèque suisse vit une période de profonde mutation depuis dix ans. Elle s'est notamment informatisée et dotée de magasins tout à fait conformes à son mandat de collection et de conservation. Sur le plan des services aux usagers, elle s'est également développée. Mais il lui fallait encore remodeler son enveloppe architecturale de manière à la rendre encore plus ergonomique. C'est ainsi qu'en automne 1998, le bâtiment de la BN est entré dans une phase de réhabilitation, et ce pour une durée de deux ans. Si l'institution n'a pas fermé ses portes pour autant, la majorité du personnel administratif a dû évacuer les lieux et gagner des bureaux mis à sa disposition à l'autre bout de la ville, au numéro 96 de la Schwarzworstrasse. Mais à peine étions-nous installés dans nos locaux provisoires, que nous devions déjà préparer notre retour à la Hallwylstrasse. Nous avons donc aussitôt mis à profit le relatif isolement dans lequel nous plongeaient les travaux de réfection pour décider des améliorations que

nous pourrions encore apporter à nos services une fois rentrés en possession de notre bibliothèque. En somme, c'est à nouveau une année riche en réflexions, en projets et en changements de toutes sortes que nous vous invitons à passer en revue.



Changement à la présidence de la commission de la BN

Le début de l'année 1999 a été marqué par un changement de grande importance pour la Bibliothèque nationale. La présidence de la commission de la BN, assurée depuis 1990 par le professeur Egon Wilhelm, a été reprise par M^{me} Rosemarie Simmen, conseillère aux États. Ce changement à la tête de cette commission revêt une grande signification pour notre institution. Elle indique que la Bibliothèque nationale veut s'engager de façon accrue dans la vie politique du pays. Elle entend donc non seulement être active sur le terrain, ô combien difficile, de la préservation du patrimoine documentaire national et du service aux usagers, mais également aider la Confédération à appliquer une politique générale dans ce domaine. Il est évident qu'à partir du moment où la *société de l'information* devient un thème d'actualité pour nos autorités – ce qui semble être le cas, puisque le Conseil fédéral a soutenu les travaux d'un groupe chargé d'étudier cette question –, la Bibliothèque nationale a forcément un rôle à y jouer. La nomination d'une personnalité politique de premier rang à la tête de la commission est donc un signe clair dans ce sens.

Toute l'équipe de la BN ainsi que tous les membres de la commission sont particulièrement heureux que M^{me} Simmen ait accepté cette nouvelle fonction et lui souhaitent une cordiale bienvenue. Nous sommes persuadés que, grâce à sa longue expérience de la vie politique helvétique, à sa connaissance approfondie du monde culturel suisse et à son enthousiasme naturel, elle saura donner une

nouvelle impulsion aux travaux de la commission et à l'évolution de notre institution.

Malheureusement, l'année écoulée s'est terminée sur une note bien triste, puisque notre président sortant, M. Egon Wilhelm, est décédé subitement le 15 décembre 1999. Nous garderons tous un merveilleux souvenir de cet homme admirable qui a su s'investir pleinement dans la bibliothéconomie suisse et dans la modernisation de la BN. Sans son soutien, nous aurions eu bien des difficultés à atteindre les buts que nous nous étions fixés. Car tant la « Nationale » que les Archives littéraires suisses ont bénéficié de ses larges connaissances, de ses relations et de son enthousiasme constant. Nous vouons donc une reconnaissance sans limites à cet homme qui demeurera une figure essentielle de l'histoire de la Bibliothèque.

Les préparatifs pour le retour à la Hallwylstrasse 15 (projet Avanti)

Les premières idées sur l'installation des nouveaux services au public portaient essentiellement sur l'aménagement d'une zone de libre accès. Au fur et à mesure des réflexions, nous avons constaté que cette vision s'avérait beaucoup trop restreinte et que les services de la « nouvelle BN » allaient connaître une profonde mutation. Nous avons donc mis sur pied un nouveau projet au début de l'année écoulée qui a requis les meilleures ressources à disposition. Le responsable de la section des Services, M. Jean-Marc Rod, a été chargé de diriger cet ambitieux projet intitulé « Avanti ». Celui-ci englobe aussi bien la mise en place de la logistique que le choix et la préparation des collections qui seront offertes en libre accès au public. *Avanti* prévoit en effet d'offrir de nombreux services améliorés à notre public.

Qui dit inauguration d'un bâtiment rénové, dit également manifestations publiques. Cet aspect ne sera pas laissé de côté, puisque les responsables d'*Avanti* se préoccupent également de toute la question de l'information et de la communication aux usagers ainsi que de la préparation de plusieurs événements destinés à marquer la réouverture de la Hallwylstrasse 15 au début de l'année 2001.

Le lancement des démarches pour la 3^e phase de construction

Le premier étage des magasins souterrains de la BN, inaugurés à la fin de 1997, est actuellement utilisé comme salle de lecture provisoire et comme accès public à nos collections. Nous avons dû, pour cette période d'environ deux ans, réduire le nombre de places de travail d'un facteur trois. Aussi sommes-nous très reconnaissants à nos usagers de la bienveillante indulgence qu'ils nous témoignent pendant cette phase de transition. Afin de leur permettre une consultation aussi agréable que possible, nous avons introduit le prêt à domicile gratuit ; nous encourageons donc nos lecteurs à en faire usage au maximum de manière à prévenir tout engorgement de la salle de lecture. Dès la fin des travaux de rénovation, nous disposerons de vastes zones publiques situées dans la partie centrale du bâtiment principal, d'une surface au moins trois fois supérieure à celle qui existait à l'origine. Nous récupérerons ainsi le premier étage de nos magasins souterrains et y réinstallerons des étagères pour accueillir nos documents.

Cela dit, nous constatons avec une certaine angoisse que nos magasins parviennent déjà à saturation. Nos réserves actuelles nous permettent de stocker les nouvelles acquisitions jusqu'à la fin de 2004 environ. Étant donné que nous n'avons aucun moyen de freiner cet afflux constant de documents (puisque nous dépendons entièrement de la production des Helvetica que nous sommes tenus d'acquérir), nous nous voyons dans l'obligation de planifier de nouvelles constructions. Les estimations faites au début des années 1990 se confirment donc et de nouveaux magasins souterrains s'avéreront indispensables dès 2005. Or nous disposons de place à l'ouest du bâtiment. Encore faut-il faire confirmer notre projet devant les Chambres fédérales, ce que nous nous efforcerons de faire durant l'année 2001. Malheureusement, l'Office fédéral des constructions et de la logistique nous a déjà avertis que son agenda ne prendrait pas en considération la réalisation de cette troisième étape, prévue pourtant de longue date, avant 2008. Nous espérons cependant trouver des solutions à ce problème crucial durant le courant de l'année 2000. A priori, non seulement les solutions de

stockage à distance de certaines catégories de documents provoqueraient une augmentation importante des coûts de gestion de la BN, mais elles risqueraient encore de nuire gravement à la qualité de nos prestations. En effet, nous ne pourrions plus garantir une livraison rapide des documents à nos lecteurs : les délais pourraient passer d'une demi-heure à un jour au moins. Nous n'osons imaginer les réactions – légitimes – de notre public devant cette probable dégradation de nos services.

L'introduction du NPM à la BN

En 1996 déjà, la direction de la BN avait proposé au Département fédéral de l'Intérieur (DFI) d'introduire un ensemble de mesures liées à la nouvelle gestion publique (*new public management* – NPM). Le DFI avait provisoirement réservé sa réponse, car un tel changement lui semblait alors prématuré. Au début de l'année 1999, la direction de l'Office fédéral de la culture (OFC), de manière à répondre aux exigences d'économie formulées par le Conseil fédéral à l'adresse de toute l'Administration, a décidé de démarrer un projet visant non seulement à étudier les possibilités de rationalisation au sein de l'office, mais également à revoir sa structure globale, quelque peu déficiente à cet égard. C'est dans cet esprit que le projet *Nove BAK*¹ a vu le jour. Pour la Bibliothèque nationale comme pour le Musée, il s'est très vite avéré qu'une plus grande autonomie garantirait un accomplissement plus efficace de leurs mandats respectifs. C'est pourquoi la direction de l'OFC a très rapidement demandé aux deux institutions d'entamer des réflexions dans ce sens. Pour la BN, cela signifiait reprendre le dossier de 1996 en l'actualisant et en l'améliorant. De fait, la première question qui se posait consistait à déterminer quel était le statut juridique le plus propre à remplir les tâches qui nous étaient attribuées. En effet, si l'affectation d'un budget global et d'un mandat de prestations semble être acquise, un nouveau positionnement juridique de la BN au sein de l'Administration fédérale constitue un point plus délicat. Il a donc fallu déterminer les critères présidant à un éventuel changement. Un groupe de travail de la BN s'est penché sur la question avec l'aide de plusieurs experts externes. La conclusion à laquelle ce groupe est

arrivé à la fin de 1999 est que la BN devrait disposer de sa propre entité juridique – autrement dit qu'elle devrait se muer en une fondation de droit public – de manière à bénéficier d'une flexibilité maximale lui permettant d'assurer pleinement son mandat tout en s'adaptant rapidement à l'évolution actuelle. Une telle décision relève bien sûr de l'autorité politique qui devra, au début de l'année 2000, étudier cette question. Elle influencera bien sûr la suite des travaux, dans la mesure où les étapes ultérieures consisteront à définir dans le détail les produits que nous proposerons, à concevoir l'organisation la mieux adaptée à ce genre d'évolution, à identifier les ressources nécessaires à ces nouvelles perspectives et à mettre en place une comptabilité analytique. Il nous faudra aussi préciser la ligne stratégique de la BN, ligne que nous n'avons fait qu'esquisser pour le moment. Sachant que nous ne pourrons augmenter substantiellement nos ressources, nous songeons à nous concentrer sur notre mission fondamentale, à savoir la gestion des collections patrimoniales. Parallèlement, nous espérons aussi pouvoir maintenir notre présence sur la scène internationale, afin de continuer à profiter des contacts établis jusqu'à ce jour, en particulier avec les autres bibliothèques nationales, tant il est vrai que l'évolution de la BN nous semble passer obligatoirement par une collaboration intensive avec ses consœurs européennes.

Les bouleversements de la politique informatique de l'Administration fédérale (projet *Nove IT*)

Hélas, l'année 1999 ne nous a pas réservé que des projets motivants. Dans un légitime souci d'économie, le Conseil fédéral a lancé un projet visant à réviser la situation informatique de toute l'Administration fédérale. Il est vrai que dans ce domaine, les perspectives d'amélioration semblent nombreuses, et nous adhérons sans restriction à cette volonté de rationalisation. Toutefois, les solutions retenues pour améliorer l'efficacité du secteur informatique nous laissent fort sceptiques. Il a en effet été décidé, dans le cadre d'un projet baptisé « *Nove IT* », que toute l'exploitation informatique, effectuée à ce jour sur plus de septante sites, dont celui de la BN, devait être concentrée

¹ BAK : Bundesamt für Kultur = Office fédéral de la culture.

dans sept centres départementaux. Si une gestion centralisée de certains produits standards – nous pensons essentiellement à des logiciels de type bureautique – peut aisément se concevoir, il en va tout autrement des systèmes dédiés à des travaux bien particuliers menés par certaines institutions. C'est la raison pour laquelle les directions des Archives fédérales et de la Bibliothèque nationale ont suggéré, dans un souci de synergie, de constituer un centre de compétence consacré à la gestion de l'information documentaire ; ce centre aurait pu offrir, à toutes les institutions de l'Administration fédérale qui en auraient eu l'usage, des services de qualité dispensés par un personnel formé à ces tâches bien spécifiques. Cette solution n'a pas été retenue, mais il a été décidé de donner suite à une seconde proposition visant à concentrer dans notre pays les compétences capables d'assurer la maintenance du logiciel intégré de gestion des bibliothèques fourni par la maison américaine VTLS Inc. Dès le début de l'an 2000, les bases d'un centre de compétence commun à la Confédération et au Réseau romand des bibliothèques devraient être mises sur pied. Nous espérons que cette innovation, qui risque tout de même de causer quelques soucis à la BN (puisque elle perdra ainsi une partie de la maîtrise de son outil de production), se révélera judicieuse.

La préservation de l'image d'une institution privée de ses locaux

Comment préserver l'image d'une institution provisoirement privée de la possibilité d'organiser chez elle de larges manifestations publiques ? Telle est la question à laquelle nous sommes confrontés depuis que notre bâtiment est entré dans sa phase de rénovation. Notre démarche a consisté à maintenir un maximum d'activités à l'extérieur en mentionnant la fonction organisatrice de la BN. Le succès de la tournée de l'exposition *Gallimard et la Suisse – Un siècle d'affinités littéraires*², avec son inauguration au Salon du Livre à Genève et ses diverses étapes à Fribourg, Neuchâtel – où nous avons eu le plaisir de saluer la présence de notre conseillère fédérale, M^{me} Ruth Dreifuss – et Lausanne, a certainement contribué à maintenir présente la BN dans les esprits. Par ailleurs, nous avions aussi à cœur de faire partager nos

préoccupations à la presse, qu'elle soit écrite ou audiovisuelle. Malheureusement, il nous a bien fallu constater que la concurrence était vive dans ce domaine et qu'il était particulièrement difficile d'attirer l'attention des journalistes en l'absence de faits concrets. Seule exception – dont nous nous serions certes passé – la démission prématurée du nouveau directeur du Centre Dürrenmatt à Neuchâtel, qui fut un événement largement médiatisé. Et pour cause ! Rappelons brièvement ici que, peu de temps après avoir été engagé pour assumer la direction du Centre Dürrenmatt, Walter Tschopp, conservateur au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, se retirait. Les raisons qui ont l'améné à cette décision tenaient à une incompatibilité de vues entre les diverses parties prenantes concernant l'activité future de ce centre. Nous regrettons évidemment le départ de M. Tschopp, mais cette mésaventure nous aura au moins permis de clarifier la destination de ce centre. En tout état de cause, nous espérons être en mesure de repourvoir le poste dès le début de l'année 2000³.

La collaboration nationale (les projets *ILL*, *Affiches* et *Authel*, quelque échos de *Memoria*)

Dans le cadre de nos missions, les démarches visant à améliorer la coordination au plan national nous occupent toujours fortement. Durant l'année écoulée, outre les tâches traditionnelles inhérentes à la gestion des catalogues collectifs des monographies et des périodiques, outre aussi les réponses aux demandes de localisation en provenance du prêt interbibliothèques, trois projets nous ont particulièrement sollicités.

Le premier consistait à soutenir la mise en place d'un nouveau logiciel de prêt interbibliothèques développé sous l'égide de l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses (BBS). Le système *ILL 99* répond parfaitement aux attentes des usagers et a connu, dès son lancement, un succès prometteur. Après quelques essais plus ou moins fructueux de mise en production par une société privée, il a été décidé que la BN assurerait l'exploitation du logiciel. À la fin de l'année, le produit avait atteint son rythme de croisière et le nombre de commandes augmentait de façon

² Voir p. 92.

³ Voir aussi la rubrique « Centre Dürrenmatt de Neuchâtel », aux pages 84–85.

réjouissante. Les perspectives de développement sont encourageantes. Il faut espérer que ce logiciel permettra de mieux coordonner les procédures de prêt au plan national et qu'il trouvera aussi une implémentation en Suisse alémanique après avoir connu le franc succès qu'il a rencontré en Suisse romande.

Le deuxième projet de coordination avait pour objectif d'instaurer un catalogue collectif national des affiches. Cinq institutions détenant les plus grandes collections du pays se sont mises d'accord sur des règles de catalogage et ont décidé de promouvoir un outil qui permettra à l'usager non seulement de rechercher des affiches par leurs descriptifs, mais également de les visualiser chaque fois que celles-ci auront été digitalisées. Un prototype est en voie de réalisation. Son financement devrait être assuré au moyen d'une procédure très novatrice, consistant à récolter quelques centimes pour chaque affiche placardée dans le pays.

Nous avons été moins heureux dans nos démarches visant à harmoniser les diverses formes de catalogage usitées dans le pays. La BN avait été mandatée par la BBS pour développer une politique commune dans ce domaine. Si les grandes bibliothèques se sont mises d'accord sur la question des standards à utiliser, force est de constater que l'utilisation de ces normes laisse encore bien des questions ouvertes et prête à de nombreuses interprétations. La réflexion portant sur l'intérêt d'un fichier d'autorités national spécifiquement consacré à la Suisse (*Authel*) s'est également soldée par un échec. Il a néanmoins été convenu que le fichier d'autorités de la BN devait être développé comme un produit et que les bibliothèques pourraient s'en servir selon leurs besoins. L'avenir nous dira si cette pratique, extrêmement libérale, permettra d'améliorer la coordination, de trouver des synergies et de réduire les coûts de gestion d'un tel outil. Enfin, la collaboration par le biais de l'association Memoriav s'est poursuivie de façon tout à fait satisfaisante, puisque le modèle de réseau qui s'y développe rencontre un intérêt croissant. La question de la préservation du patrimoine audiovisuel helvétique n'est certes pas résolue, mais les petits pas accomplis au sein de Memoriav démontrent que la démarche est juste et qu'elle répond à

l'attente des nombreux professionnels du pays concernés par cette question. Prévu dans un premier temps jusqu'à la fin de 2001, le financement accordé par le Conseil fédéral à Memoriav devra être confirmé dans les prochains mois. Cette question fera l'objet d'un message du Conseil fédéral qui devra être préparé jusqu'en été 2000.

La collaboration internationale (le projet MACS)

Le projet d'accès multilingue (MACS), lancé et géré par la BN en collaboration avec la Deutsche Bibliothek, la Bibliothèque nationale de France et la British Library, a bien progressé en 1999. En août, les quatre partenaires ont signé un contrat de collaboration et de financement d'un prototype qui permettra d'établir et de gérer des liens entre des listes de termes en anglais, français et allemand et d'effectuer des recherches dans les catalogues des bibliothèques partenaires indépendamment de la langue. Après la rédaction des spécifications, un appel d'offres a été lancé et plusieurs entreprises ont assisté à une journée d'information en novembre, tenue au siège de la CENL (Conference of European National Librarians) à La Haye. Le travail d'analyse des offres s'est poursuivi en décembre, et il est prévu de développer le prototype pendant les six premiers mois de l'année 2000. Ce projet est intéressant, non seulement par son contenu, mais également par sa structure : malgré son statut « hors Communauté européenne », la BN a montré qu'elle pouvait lancer des projets intéressants des partenaires étrangers. En outre, ce prototype est financé directement par les bibliothèques partenaires, dans le cadre de la CENL, et présente donc un nouveau mode de collaboration, complémentaire aux projets financés par la Commission européenne.

En conclusion

L'année 1999 doit être considérée comme une ultime étape transitoire avant l'aboutissement des derniers objectifs prévus au début des années 1990 dans le cadre du projet RAMSES. Parmi tous nos objectifs, la préparation au retour à la Hallwylstrasse a bien évidemment la priorité. Nous y consacrerons toute notre

énergie afin d'achever cette première étape de modernisation de notre institution. Parallèlement, nous jetons déjà les bases de notre évolution future. Il est d'ores et déjà évident que nous ne cesserons de vivre dans le mouvement. Telle Pénélope, il nous faudra remettre constamment notre ouvrage sur le métier. C'est assurément la seule attitude qui permettra à notre institution de combler les multiples attentes dont elle fait l'objet ; c'est en effet

grâce à cet esprit d'adaptation qu'elle sera capable de résoudre le dilemme auquel elle se trouve si souvent confrontée : comment répondre aux exigences d'aujourd'hui tout en garantissant la satisfaction de celles de demain ? La réponse à cette question passera vraisemblablement par des technologies digitales, même si la manière de les utiliser n'est à l'heure actuelle pas encore parfaitement définie⁴.

4 Dans ce domaine, comme dans d'autres, la BN tient à s'informer et à informer. En témoignent les *Library Science Talks* que nous organisons régulièrement. Ci-dessous, à titre d'exemple, la liste de ces présentations.

**Library Science Talks
1999 :**

Jola Prinsen (Tilburg, Pays-Bas) : *Generating business in Libraries*, à Berne, BN, le 1^{er} mars ; à Genève (au WHO), le 2 mars.

Richard E. Luce (LWW Project Leader and Research Library Director) : *Integrating the Digital Library Puzzle : The Library Without Walls at Los Alamos*, à Berne (à la BN), le 26 avril ; à Genève (au CERN), le 27 avril.

Genevieve Clavel (BN) : *European co-operation among national libraries : NEDLIB (Networked European Deposit Library) ; Multilingual Subject Access*, respectivement à Berne (à la BN) le 17 mai, et à Genève (au WIPO), le 18 mai.

Ann Okerson (Yale University) : *Electronic Journal licensing and consortia*, à Berne (à la BN), le 30 juin ; à Genève (au CERN), le 1^{er} juillet.

Karl Böhler (ETH Zurich) : *Disks, Disks, Filme und Tapes : Eigenschaften, Benutzung, technische und intellektuelle Archivierung / Disks, Disks, Films and Tapes : Properties, Use, Technical and Intellectual Preservation*, à Berne (à la BN) (en allemand), le 13 septembre ; à Genève (au WHO) (en anglais), le 14 septembre.

Christiane Montarbaud et Jean-Yves Le Meur (CERN AS-DH Group) : *On-line picture database*, à Berne (à la BN), le 18 octobre ; à Genève (au CERN), le 19 octobre.

Michele Casalini (Casalini Bookseller, Florence) : *EDIFACT : Electronic Document Interchange*, à Bern (à la BN), le 15 novembre ; à Genève (au CERN), 16 novembre.

Willi Treichler, responsable du projet Bâtiment

D'une bibliothèque tripartite à un centre d'information – Transformation et réhabilitation des anciens magasins de la Bibliothèque nationale suisse

Développement du projet

Pendant des décennies, le bâtiment de la Bibliothèque nationale suisse a impressionné par sa modernité, au point qu'il a été illustré dans plusieurs éditions du dictionnaire *Brockhaus* sous l'entrée « Bibliothek » et qu'il a représenté, pour des générations de lycéens du « gymnase » voisin, la bibliothèque par excellence.

Achevé en un temps record au début des années trente, et après avoir subi, entre-temps, quelques menues transformations de son espace interne, il fait maintenant l'objet, pour la première fois, d'une véritable campagne de réhabilitation. Que cette quasi-absence de changement soit imputable – comme les mauvaises langues ne manqueront pas de le prétendre – à la nature relativement restreinte du fonds de la BN par rapport aux autres bibliothèques suisses ou au concept déjà particulièrement fonctionnel du bâtiment, elle n'en demeure pas moins une véritable chance pour les personnes chargées, au tournant du siècle, de sa modernisation. En effet, l'occasion se présente rarement d'adapter aux besoins actuels un ouvrage architectural d'une telle envergure, conçu dans un esprit aussi précurseur et demeuré dans un aussi bon état.

De même qu'à l'époque les architectes étaient partis de l'idée d'un bâtiment polyvalent, mais dévolu en priorité à la BN (doté d'un espace de stockage valable jusqu'en 2050 !), de même la restauration et l'aménagement actuels se fondent sur un concept général décrit dans une étude de faisabilité remontant à 1991. Celle-ci fut réalisée en relation avec le *Message sur la réorganisation de la Bibliothèque nationale suisse* du 19 février 1992, demandant notamment d'améliorer l'infrastructure du bâtiment, c'est-à-dire de résoudre les problèmes de place qui se posaient. L'étude de faisabilité démontrait entre autres que le bâtiment actuel, une fois aménagé et pourvu d'entrepôts souterrains, permettrait de



« tenir » sans problème jusqu'en 2020. En conséquence, les partisans d'un nouveau bâtiment – qui eût représenté une opportunité pour l'architecture suisse contemporaine – durent s'incliner devant la décision du chef du

Département fédéral de l'Intérieur de l'époque. De cette étude de faisabilité est issu un concept général, reflétant bien l'état d'esprit du moment, qui prévoyait les étapes de construction suivantes :

Étape 0 : construction d'un magasin, condition préalable à la transformation du bâtiment existant.

Étape 1 : mise en exploitation du magasin et décentralisation des espaces destinés aux livraisons, au public et à l'administration.

Étape 2 : restauration et aménagement du bâtiment actuel, y compris de ses magasins, dans le but d'améliorer les surfaces réservées au public.

Étape 3 : réalisation d'un deuxième magasin destiné à accueillir les documents acquis dans l'intervalle et aménagement d'un espace de réserve.

Étape 4 : construction d'un espace multifonctions dans le jardin côté gymnase (désigné autrefois sous la charmante appellation de « Schmuckhof », littéralement « cour-jouyau », aujourd'hui défigurée par les affreux baraquements du gymnase), d'entente avec les autorités communales.

Sans cette dernière étape, les coûts de construction se montaient à quelque 60 millions de francs, somme que la récession économique apparue entre-temps propulsait rapidement au-delà du seuil de tolérance politique. Malgré le bien-fondé du projet et, en conséquence, la résistance acharnée de ses partisans, il fut décidé, comme si souvent dans le cas de projets nationaux, de simplifier et de procéder par étapes, méthode qui s'avéra réaliste. Un premier magasin souterrain fut donc construit, et, après une nouvelle demande de crédits au Parlement, les étapes 1 et 2 furent

réalisées en même temps. Après quelques périéties, le magasin souterrain est pris forme d'abord sur plans, puis, à partir de mars 1994, sur site, pour être finalement inauguré en novembre 1997. Ainsi naissent tant une solution optimale au niveau spatial qu'une performance audacieuse au niveau architectural ; avec le recul, on peut considérer cette réussite – dont la remarquable documentation photographique fournie par Marco Schibig témoigne bien mieux que des mots – de véritable coup de maître.

Cela dit, un temps de construction relativement court de trois ans conduit immanquablement à des changements de planification. En effet, dans l'intervalle, on contesta à l'ancienne tour des magasins ses aptitudes à conserver valablement un patrimoine imprimé, à moins qu'elle ne fût pourvue d'une climatisation et d'une coûteuse isolation contre la lumière et la chaleur. Il s'ensuivit la décision de loger l'ensemble du fonds dans le nouveau magasin souterrain, décision qui avait pour corollaire inévitable de réduire sensiblement la réserve de place calculée jusqu'en 2010. Puis, de pressantes questions de l'Administration fédérale des Finances portant sur les possibilités de réaffecter judicieusement et économiquement les anciens magasins (qui venaient d'être dépouillés de leur destination première) entraînèrent une décision rapide. La perspective de devoir louer cet espace à un tiers – en conséquence d'admettre un corps étranger au sein de la Bibliothèque – représentait naturellement une véritable épée de Damoclès. La direction du projet considéra donc avec grand intérêt la recommandation d'un expert en bibliothéconomie, le directeur honoraire de la Bibliothèque de Graz et conseiller aulique Franz Kroller, recommandation selon laquelle « ce merveilleux ancien magasin » devait être affecté à d'autres fonctions bibliothéconomiques, et dans l'absolu à des espaces publics. Les premières études du cabinet d'architectes démontrent qu'il était tout à fait possible de transformer le magasin en une zone de travail et de libre accès, solution qui pouvait être réalisée étape par étape. C'est ainsi que furent intégrés dans ces nouveaux volumes les zones publiques des Archives littéraires suisses et l'espace de consultation du Cabinet des estampes.

Le projet en quelques points

Avec la décision d'utiliser prioritairement une partie des anciens magasins comme zone publique, naquit un programme qui s'intégra dans le cadre budgétaire des 35 millions de francs préalablement défini par l'Administration fédérale des Finances. Le projet du message au Parlement, qui faisait état des conditions pré-existantes et des exigences apparues depuis lors, traitait notamment des points suivants :

- Restauration complète des aménagements domestiques (après la rénovation des installations sanitaires).
- Centralisation des domaines techniques (traitement, ateliers, entrepôts, etc.) au sous-sol (ce qui correspond à l'étape 1, telle qu'elle avait été définie en son temps). Est comprise ici la construction de laboratoires destinés à l'entretien des collections, à la reliure, à l'atelier de photographie et de reproduction, ainsi qu'au service de commandes (à des entreprises et ateliers extérieurs) et à la technique informatique. En outre, le concierge obtenait (enfin) une pièce destinée à l'entreposage du matériel d'entretien.
- Création d'une zone pourvue d'aménagements centraux à la disposition des tous les usagers du bâtiments : réception et accueil des visiteurs, espaces polyvalents et lieux de réunions, et enfin cafétéria ouverte aussi bien au personnel qu'aux visiteurs, remplaçant l'ancien local situé à la cave.
- Adaptation et agrandissement des espaces accessibles aux usagers de la Bibliothèque. Enumérons quelques mots-clés :
 - Réception (zone ouverte).
 - Espace d'exposition (satisfaisant aux exigences en matière de conservation et de sécurité actuellement en vigueur).
 - Zone d'information (regroupant l'ancienne salle des catalogues et les ouvrages de référence en libre accès).
 - Espaces de travail et de lecture élargis (ancienne salle de lecture, places de travail supplémentaires dans l'ancien magasin pourvu d'un équipement différent).
 - Garde-robe et lavabos (qui, jusqu'à présent, n'étaient pas séparés de ceux du personnel).

Dans le même ordre d'idées, mentionnons aussi, bien sûr, les indispensables salle de formation informatique et espace multimédia isolé acoustiquement, de même que divers instruments de lecture et de copie.

- Restauration légère des espaces administratifs : logés dans les ailes du bâtiments, ils reçoivent un petit coup de pinceau chaque fois que c'est nécessaire. Les armoires à rideaux datant de la construction du bâtiment font l'objet d'une restauration relativement coûteuse. Les conduits électriques, téléphoniques et autres doivent être reconstruits et sont conçus comme avant sous la forme de coffrages. L'éclairage est adapté aux exigences ergonomiques actuelles, tout en étant conforme aux principes édictés par les autorités compétentes en matière de sauvegarde du patrimoine. La réparation des dommages provoqués par la construction du magasin souterrain, (certains murs se sont affaissés), a entraîné des dépenses considérables.

- Réserves de place : à examiner les plans d'occupation, on se rend compte que le bâtiment présente encore et toujours un surcroît d'espace de bureaux auquel s'ajoute un volume correspondant à environ trois étages et demi des anciens magasins (dont le plus haut, semblable à un attique). En revanche, les réserves de place obtenues grâce à la construction du nouveau magasin souterrain est – calculées à l'époque pour tenir jusqu'en l'an 2010 – seront déjà épuisées en 2005 par suite d'une utilisation accrue (en particulier par le Cabinet des estampes). Une planification des surfaces de stockage supplémentaires s'impose donc. Pour l'heure, un étage et demi du magasin est affecté provisoirement aux Archives fédérales des monuments historiques ; quant au reste des surfaces, il est prévu qu'il puisse être utilisé à l'avenir d'une manière aussi flexible que possible. On procède dès aujourd'hui à certaines installations techniques, de manière que les adaptations architecturales ultérieures puissent être réalisées en continu, sans porter trop fortement préjudice au déroulement du travail.

Le corps du projet : la transformation de l'ancien magasin

La décision de transformer un magasin classique (c'est-à-dire fermé) partiellement en zone publique a placé les personnes chargées de la planification du bâtiment devant un défi complexe, vu qu'il s'agissait de créer des espaces fonctionnels dans un très haut volume comportant en outre des piliers de soutien. Le programme détaillé prévoit les usages suivants par étage :

Niveau 0 : (sous-sol) : service d'entretien, livraison/poste/expédition, reprographie, zone de passage vers le magasin est et administration des magasins, entrée du personnel et quelques annexes.

Niveau 1 : (rez-de-chaussée) : direction du prêt, prêt, reprographie, multimédia, zone de libre accès aux ouvrages de référence.

Niveau 2 : périodiques et journaux, traitement des périodiques, places de travail, reprographie.

Niveau 3 : monographies, places de travail, reprographie.

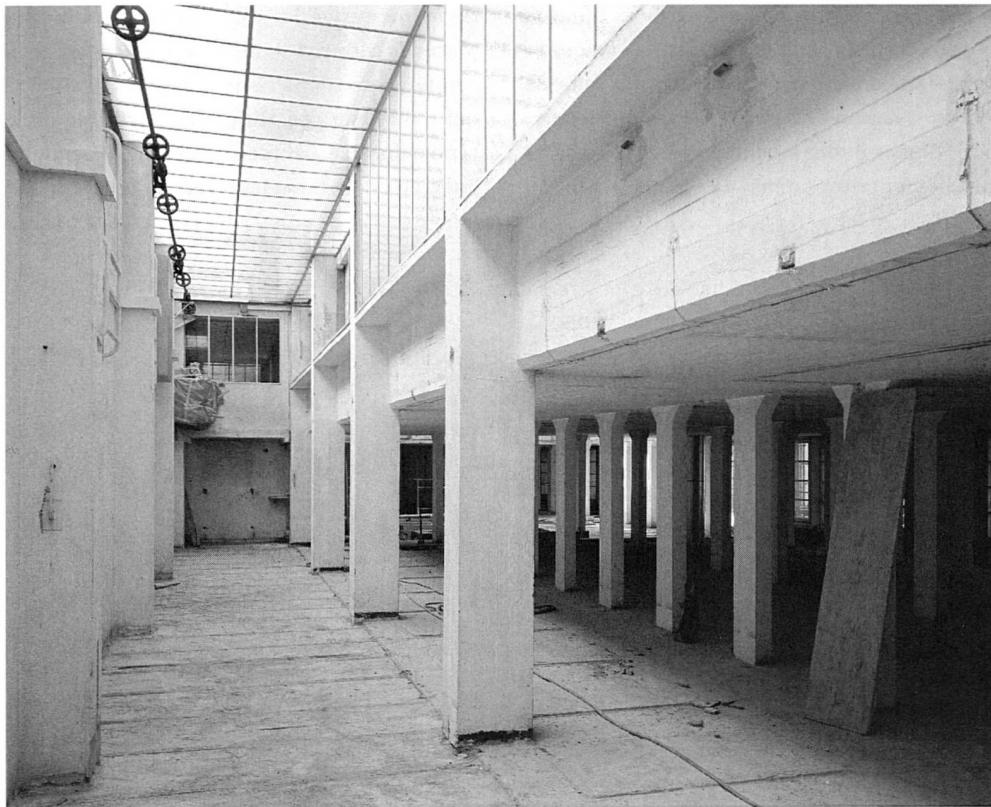
Niveau 4 : une zone de consultation des Archives littéraires suisses, une autre zone de consultation, une « salle du trésor » destinée à l'entreposage des documents précieux, un espace administratif pour le Cabinet des estampes.

Niveau 5 : Archives fédérales des monuments historiques, salle de tri des Archives littéraires suisses (surface restante : espace dominant le niveau 4).

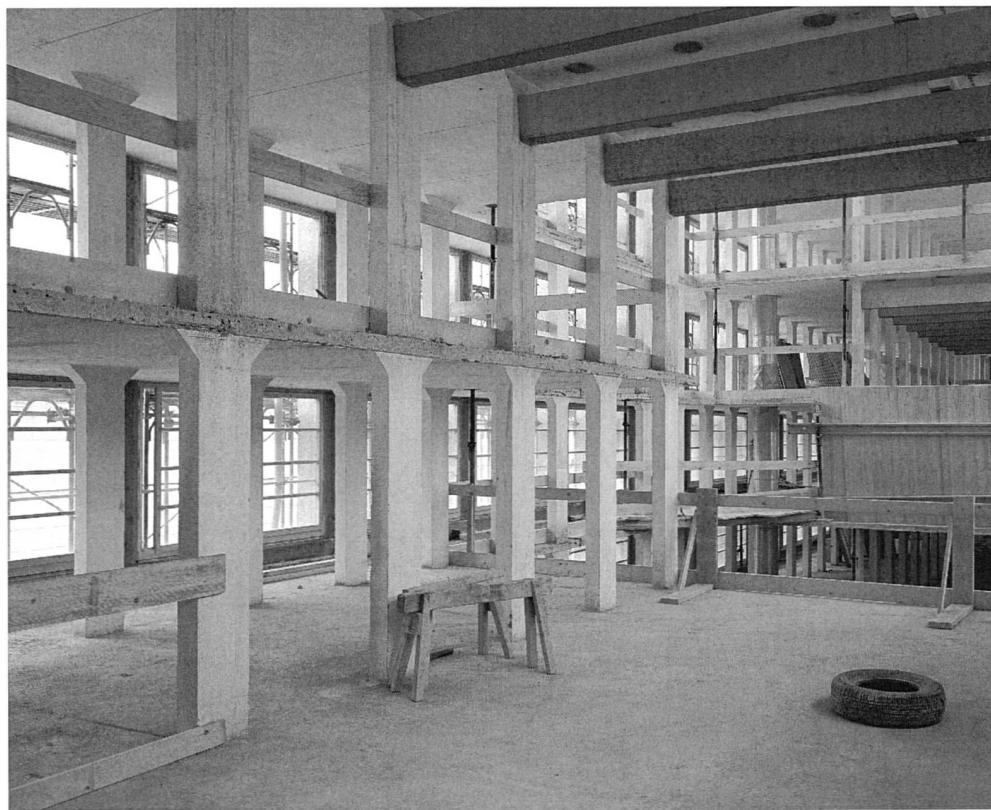
Niveau 6 : Archives fédérales des monuments historiques.

Ce programme de répartition de l'espace a conduit aux solutions suivantes :

- Remplacement de l'ascenseur, du montecharge et des petits ascenseurs dans le centre par un conduit ascendant, destiné aux installations de transport des livres (système « Telelift ») et création d'une nouvelle cheminée.
- Nouvelle répartition de l'espace au sous-sol.
- Intégration du prêt en tant que centre logistique au rez-de-chaussée.
- Communication supplémentaire entre le rez-de-chaussée et le sous-sol dans la zone « Reprographie ».



Les anciens magasins



En construction ...

- Transfert au niveau 2 des surfaces d'entreposage destinées aux périodiques et aux journaux (anciennement situées dans la salle de lecture), liaison directe avec le traitement des périodiques et des journaux, places de travail supplémentaires dans la partie sud du deuxième étage.
- Au niveau 3, places de travail supplémentaires au sud, bénéficiant bien sûr d'un éclairage naturel ; cellules de travail particulières et salles de travail en groupe côté nord.
- Nouvelle répartition du niveau 4 réservé aux Archives littéraires suisses, au Cabinet des estampes et à un autre espace de travail en groupe, ainsi qu'à une zone administrative également destinée au Cabinet des estampes. Les surfaces centrales seront mieux mises en valeur du fait qu'elles seront débarrassées des piliers de soutènement et qu'elles ouvriront sur le niveau 5.
- Nouvel aménagement des étages 1 à 4, avec un escalier partant de la réception (voir figure 3), et nouveaux escaliers et ascenseurs latéraux.
- Au niveau 7, les espaces latéraux peu utilisés jusqu'à présent seront employés pour la centrale de climatisation.

L'exposition plein sud du bâtiment exige une climatisation partielle des étages, assortie de stores commandés automatiquement pour les fenêtres donnant au sud. Les hauteurs sous plafond parfois peu importantes (2,15 m) exigent des éclairages spéciaux (prévenant les reflets sur les écrans). Même si les livres amortissent les bruits dans une certaine mesure, l'acoustique générale ne représente pas un facteur négligeable dans l'attrait que peuvent présenter des places de travail dont la plupart sont équipées d'un ordinateur personnel. Un expert en acoustique a indiqué quels matériaux devaient être employés à différents niveaux : planchers, revêtements muraux, parois amovibles, etc.

Des comparaisons avec d'autres bibliothèques ont démontré à quel point le problème du bruit avait été négligé jusqu'à présent dans de tels bâtiments. *Last but not least*, des mesures novatrices ont été mises en œuvre

de manière que les usagers de ces nouvelles places de travail se sentent à l'aise dans un environnement complètement repensé, principe qui a du reste prévalu pour l'ensemble de la rénovation du bâtiment. Comme il semblait judicieux de le faire, les rayonnages qui ont fait leur preuves depuis 1930, et qui sont encore en parfait état, ont été réutilisés après avoir été rafraîchis et complétés.

Le caractère particulier des collections des Archives littéraires suisses et du Cabinet des estampes (partant, de leurs bibliothèques respectives) a imposé, au niveau 4, un accès limité. Comme il a été d'usage jusqu'à présent, à l'instar de ce qui est pratiqué dans d'autres institutions comparables, l'usager doit prendre rendez-vous avant de venir effectuer ses recherches. La consultation de ces fonds (manuscrits et graphiques) s'effectue en conséquence sous surveillance. L'équipement de ces services obéit à des critères spécifiques.

Les autres aspects du projet

Les espaces publics situés à l'est font l'objet d'une nouvelle répartition, en fonction de laquelle la salle d'exposition, supprimée à la fin des années soixante, est recréée. Grâce à son équipement technique, cette salle pourra être utilisée de diverses façons ; par ailleurs, vu qu'elle remplira les conditions de sécurité et de conservation attendues, elle permettra la présentation de documents fragiles et précieux. En cas de besoin, la petite salle polyvalente peut être transformée de manière à accueillir les installations visuelles et sonores. La création d'une cafétéria modulable, pourvue de places assises à l'extérieur (et régie, espérons-le, par un esprit inventif), répondra à un très ancien voeu du personnel et des lecteurs. L'intégralité du domaine ouvert au public forme une véritable unité, ce qui implique que les lecteurs ont accès aussi bien aux zones qui leur étaient traditionnellement destinées qu'aux espaces nouvellement créés. L'ensemble des documents qui y sera présenté constitue un fonds de consultation qui, à ce titre, ne pourra faire l'objet de prêts à domicile ; un dispositif de sécurité empêchera du reste les emprunts spontanés indésirables. Celui qui voudra retrouver l'atmosphère traditionnelle d'une bibliothèque prendra place au milieu de



Aménagement des
futures escaliers

l'ancienne salle de lecture dotée d'un éclairage zénithal unique en son genre. Dans cette salle, la zone naguère réservée aux périodiques sera équipée d'ordinateurs personnels et de quelques vastes tables inclinables destinées à la consultation de documents de grands formats. Un bémol cependant : l'ancienne terrasse de lecture, très prisée de nos lecteurs, avec sa fresque de Morgenthaler et ses chaises « Landi » (malheureusement dérobées il y a quelques années) ne pourra être réouverte au public pour des raisons de sécurité.

Au chapitre technique, mentionnons finalement la rénovation complète des ateliers de reliure, de photographie et d'entretien des collections. Leur aménagement tant spatial que technique a été conçu en étroite collaboration avec le personnel concerné, et confié à des spécialistes confirmés. Les installations sont prévues pour répondre parfaitement aux exigences inhérentes aux tâches effectuées.

La Bibliothèque nationale suisse – un bien culturel de première importance

Lorsqu'il s'est agi de décider s'il fallait transformer le bâtiment existant ou en construire un nouveau, la grande valeur historique de cette architecture est vite apparue indiscutable. En ce sens, l'étude de faisabilité de 1991 rend hommage au bâtiment qu'on peut situer dans la mouvance des constructions dues à Gropius et à Alvar Aalto. La protection du patrimoine a donc immédiatement exigé qu'on ne touche en aucun cas à l'architecture extérieure et aux espaces intérieurs caractéristiques (salles publiques, corridors principaux et escaliers). En conséquence, une prudence toute particu-

lière a été demandée aux architectes. La philosophie adoptée en la matière a consisté à restaurer ce qui appartenait manifestement au bâtiment originel, à ne pas restaurer des éléments posant des problèmes d'attribution, et à signaler clairement chaque intervention moderne. Mais c'est tout particulièrement les couleurs choisies pour décorer l'intérieur du bâtiment – rappelons que les corridors, les salles et les escaliers étaient peints conformément aux schémas chromatiques définis par le Bauhaus – qui engendreront explications et discussions animées. Chargé de la décoration intérieure, l'artiste genevois Olivier Mosset se rapprochera dans la mesure du possible du caractère originel du bâtiment. Ménager un dialogue entre le moderne et l'ancien dans le cadre d'un bâtiment presque intégralement conservé constitue l'une des tâches les plus stimulantes des responsables du projet. Reste à espérer que l'équipement des nouvelles salles soit approprié et demeure dans l'esprit d'un chef-d'œuvre architectural témoin de son temps, chef-d'œuvre qui ne se limitait pas au seul bâtiment, mais aussi à tout son aménagement, des patères aux systèmes d'éclairage. En effet, à cause du manque d'intérêt pour la révolution architecturale de l'Entre-deux-guerres, il n'est malheureusement resté que quelques vestiges de l'équipement originel.

Il est prévu que la Bibliothèque retrouve ses locaux à la fin de l'année 2000 ou au début de 2001. Souhaitons que nous ayons su aujourd'hui, dans cette période de développement révolutionnaire de l'information, conserver l'esprit novateur qui a présidé à la construction du bâtiment en son temps. Nous serions curieux de voir s'il remplira encore son office dans soixante-huit ans ...

Quelques chiffres :

Espace transformé * :	66 542 m ³
Surface totale des étages * :	18 485 m ²
Somme investie, équipement y compris :	36,88 millions de francs
Début des travaux :	19 octobre 1998
Terme prévu :	Fin 2000
Nouvelles places de travail destinées aux usagers :	Environ 130

* Conformément aux principes 116 et 416 édictés par la Société des ingénieurs et architectes suisses.

Jean-Marc Rod, responsable de la section des Services aux usagers et du projet Avanti, avec Willi Treichler, Räthus Luck, Monika Mosberger et Peter Kraut

Le projet Avanti, un nouveau démarrage pour la Bibliothèque nationale suisse

Accueillir, orienter et informer : les travaux en cours à la Bibliothèque nationale suisse (BN) nous obligent à complètement repenser ces fonctions pour répondre à ce que le public est en droit d'attendre d'une institution patrimoniale ancrée dans la tradition aussi bien que dans la modernité.

Rappel

Le projet *RAMSES*, lancé en 1991, avait pour but la complète réorganisation de la BN. Pour le public, ce projet avait commencé à déployer ses premiers effets en 1994 avec l'introduction de l'interrogation en ligne de notre catalogue informatisé. Cette première mesure avait provoqué des changements majeurs dans la salle des catalogues avec la disparition de certains fichiers et leur remplacement par huit stations PC donnant accès au catalogue de la BN, à celui des principales bibliothèques suisses et étrangères, au réseau de cédéroms et à Internet. La seconde mesure, aux conséquences tangibles pour les usagers, a été l'introduction du prêt informatisé en 1997.

Dans le même temps, les nouveaux magasins souterrains de la BN ont été construits et les fonds y ont été déménagés en 1997.

Le message de 1991 concernant la réorganisation de la BN prévoyait que les anciens magasins, une fois vidés de leur contenu, serviraient de nouveaux espaces publics permettant à la BN d'assumer les fonctions d'une bibliothèque nationale moderne. Ce changement d'affectation impliquait naturellement la transformation de l'ensemble du bâtiment, les surfaces gagnées sur les anciens magasins devant être adaptées à leurs nouvelles fonctions.

La BN ayant quitté ses locaux de la Hallwylstrasse 15 en septembre 1998, des travaux de complète transformation ont été entrepris qui devraient durer jusqu'à la fin de l'an 2000. Le retour de la BN dans ses murs doit constituer l'achèvement du projet *RAMSES*.

Le projet Avanti

Une fois les travaux en cours terminés, la Bibliothèque nationale suisse disposera de locaux qui lui permettront de remplir les fonctions d'une bibliothèque nationale moderne. Le projet Avanti consiste essentiellement à définir, mettre en place et assurer le fonctionnement des infrastructures et des services offerts au public dans le bâtiment rénové de la Hallwylstrasse 15 ainsi que de préparer le déménagement proprement dit. Il a pris le relai, en les regroupant, de différents projets ou activités de la BN visant à préparer le retour à la Hallwylstrasse 15. L'importance du problème posé justifiait en effet que soit défini un projet global prenant en compte l'ensemble des questions à régler.

Composé de quatre sous-projets, *Avanti* bénéficie en outre de l'apport de deux cellules de soutien.

Organisation de projet

- mandant : Jean-Frédéric Jauslin ;
- chef de projet : Jean-Marc Rod ;
- sous-projet n° 1 *Infrastructure* : Willi Treichler ;
- sous-projet n° 2 *Médias* : Räthus Luck ;
- sous-projet n° 3 *Services* : Monika Mosberger ;
- sous-projet n° 4 *Communication* : Peter Kraut ;
- cellule *Méthode et qualité* : Pierre Clavel ;
- cellule *Ressources et controlling* : Daniel Lemp.

Les sous-projets

Sous-projet n° 1 *Infrastructure*

Il consiste à assurer les relations avec les architectes, l'Office fédéral de la culture et l'Office fédéral des constructions et de la logistique, à tenir compte des besoins exprimés par les autres sous-projets, à définir et à mettre en place les structures d'accueil (loge, vestiaire,

cafétéria), la surveillance des locaux, la signalétique, etc.

De plus, il doit préparer l'emménagement du personnel de la BN dans les locaux rénovés, la mise hors service des salles publiques provisoires au premier niveau des magasins souterrains, de manière que ces locaux puissent recouvrer leur fonction d'origine.

L'année 1999 a été consacrée au gros œuvre et à la planification détaillée de l'installation. Les coûts et les délais ont heureusement pu être respectés, ce qui permet d'espérer que le bâtiment transformé et rénové pourra être mis en exploitation à la fin de l'an 2000 ou au début de 2001.

Une fois encore, la transformation d'un bâtiment existant et classé s'est avérée bien plus complexe que la construction d'un nouveau bâtiment ; d'éventuelles surprises ne doivent donc pas être exclues dans le futur. La planification de détail, fondée sur un projet qui dure maintenant depuis plus de quatre ans et dont les prémisses remontent à un concept de 1992, s'applique en premier lieu aux salles publiques : ancienne salle de lecture et nouvelles places de lecture dans les anciens magasins, Centre d'information, salles polyvalentes et nouvelle cafétéria. De nombreux contacts directs entre les architectes et les représentants de la BN ont permis de régler les problèmes propres aux activités de la bibliothèque et ont abouti à de nombreux compromis. Ces discussions ont été facilitées par l'excellente collaboration avec les entreprises et les fournisseurs qui ont su tenir compte de presque tous nos besoins.

On peut dès aujourd'hui constater que le travail considérable engendré par la transformation d'un lieu de stockage en zones publiques – avec les risques qu'une telle entreprise comporte – aura un résultat positif.

Sous-projet n° 2 Médias

Ce projet prend en charge tous les aspects liés à l'offre de supports d'information dans les quatre étages en libre accès : bibliographies et ouvrages de référence, journaux et périodiques, monographies. Il coordonne le traitement des documents et définit le système de classification.

Vu de haut en bas, l'offre de documents dans la zone en libre accès se dessine de la manière suivante :

Au quatrième niveau, les littératures suisses seront mises à l'honneur : dans la salle de lecture des Archives littéraires suisses (ALS) se trouveront présentées les principales éditions des auteurs suisses les plus importants, ainsi que celles d'auteurs dont les ALS conservent des fonds ou des archives partielles. La responsabilité de ce secteur incombe naturellement aux ALS.

Au troisième niveau – et en partie aussi au deuxième niveau – seront offerts, sur supports imprimés ou électroniques, tous les documents ayant trait à la Suisse et à ses spécificités : géographie, histoire, politique, droit, art, folklore, dialectologie, etc. Les ouvrages scientifiques y trouveront leur place aussi bien que les ouvrages de vulgarisation, cette zone devant inciter au « furetage » tout autant qu'à l'étude approfondie. Avec l'adjonction d'un secteur consacré à la bibliothéconomie et à la conservation des documents, elle comprendra près de 12 000 titres à son ouverture et environ 20 000 dans sa capacité maximale. On y trouvera de surcroit une documentation constamment tenue à jour sur des thèmes contemporains touchant à la politique et à la culture.

Le deuxième niveau sera pour sa plus grande part consacré aux journaux et périodiques. Il reflétera dans son organisation la structure du troisième niveau et comprendra les domaines du droit, de l'art, etc. Naturellement, il y sera aussi tenu compte des intérêts de nos usagers dont les besoins vont du simple divertissement à d'érudites recherches.

Au premier niveau – celui de l'ancienne salle de lecture –, on trouvera des ouvrages de référence sur tout sujet, ainsi que des bibliographies générales et spécialisées. Un secteur consacré à l'« information immédiate », telle que les horaires de trains ou d'avions, les documents biographiques, etc., y sera également aménagé, de même qu'un autre destiné aux parutions et acquisitions récentes. Dans le voisinage immédiat de la salle multimédia, où seront installés les appareils de reproduction, seront mis à disposition des cédéroms et autres supports audiovisuels ayant trait notamment au domaine de la musique suisse.

De ces quatre niveaux doit naître un paysage fait de relief et de mouvement, paysage qui se modifiera constamment grâce à l'apport de nos spécialistes. Ne peut informer – et nous

revenons au début de cet article – que celui qui est bien informé lui-même. Si nous voulons prendre au sérieux notre mandat dans le cadre de la « nouvelle BN », il en résulte des obligations : nous devons rester très au fait de l'état de la recherche et devons demeurer à l'écoute des besoins de nos usagers. Tâche exigeante, certes, mais ô combien passionnante !

Sous-projet n° 3 Services

Ce sous-projet planifie et règle les procédures et les services dans la « BN 2000 ». Il touche en particulier les domaines du prêt, de l'information et des recherches aux différents niveaux accessibles au public. Dans le même temps, il faut bien sûr mettre cette offre de services en concordance avec celle des Archives littéraires suisses et du Cabinet des estampes. Il faut aussi déterminer une nouvelle offre, plus étoffée et plus différenciée, notamment sur le plan des places de lecture et de travail, qui tienne compte des multiples besoins des usagers. Mentionnons en particulier la nouvelle salle de formation informatique, les salles pour le travail personnel ou en groupe, la salle multimédia et les places de travail dans les diverses salles de lecture.

La planification concerne aussi l'offre de documents présentés en libre accès dans les différents niveaux et ses corollaires : agencement et utilisation de ces fonds. L'intégration des nouveaux médias est cruciale en raison du rôle toujours plus important qu'ils sont appelés à jouer. Il faut donc veiller attentivement au choix des ordinateurs personnels, du mobilier, de l'aménagement intérieur et de l'éclairage. En outre, nous tient à cœur l'installation d'un centre de reprographie disposant de la technologie nécessaire : lecteurs-copieurs de microfilms, photocopieurs, scanners, etc. ; parallèlement, nous devons garantir des possibilités suffisantes de reprographie aux différents étages.

Le sous-projet *Services* travaille intensément à l'élaboration d'une nouvelle signalisation, de manière à rendre plus manifestes les services offerts par la BN. Au surplus, la réouverture de la BN nous fournira l'occasion de proposer un programme de visites et de cours complètement renouvelé. Enfin, *last but not least*, le personnel du Centre d'information Helvetica

sera formé à ses nouvelles tâches et procédures, de manière à pouvoir répondre complètement aux attentes de son public.

Sous-projet n° 4 Communication

La réouverture de la BN lui offre la possibilité d'informer un large public sur les services qu'elle offre et les collections qu'elle met à sa disposition. Le sous-projet *Communication* définit les mesures et moyens nécessaires à mettre en œuvre, dont en particulier la promotion, la manifestation officielle de réouverture ainsi que le programme d'expositions. Ce programme sera réalisé dans une salle *ad hoc* de près de 150 mètres carrés, ménagée entre la salle des catalogues et la cafétéria, et qui permettra d'organiser ces manifestations dans des conditions optimales. Trois expositions sont prévues pour 2001, et leur contenu très varié permettra de jeter un regard pluriel sur la vie de la bibliothèque. Un autre aspect à souligner est la conception et la réalisation de nouvelles brochures d'information destinées à faire connaître les nouveaux services de la BN. Comme la nouvelle bibliothèque disposera d'importantes surfaces publiques supplémentaires ainsi que d'une vaste zone en libre accès, ces éléments doivent être mis en valeur. Il s'agit d'une occasion unique de mieux promouvoir les fonds de la Bibliothèque, des Archives littéraires suisses et du Cabinet des estampes.

Les cellules Méthodes et qualité et Ressources et controlling

Un projet d'une telle envergure, qui engage de vastes ressources tant en personnel qu'en infrastructure de toute sorte, doit faire l'objet d'un suivi rigoureux. Il a été décidé de le gérer selon la méthode de gestion de projet *Hermès*, et ce particulièrement pour tout ce qui nécessite des outils informatiques. Les autres aspects du projet s'inspirent de la méthode en l'adaptant. De la même manière, il faut s'assurer que les sommes indispensables sont bien mises au budget et utilisées conformément aux besoins exprimés par les responsables des sous-projets. Les moyens nécessaires à l'exploitation des nouveaux locaux doivent de même être définis et obtenus.

Les ressources humaines revêtent aussi une très grande importance : le projet *Avanti* étant géré en parallèle avec les activités normales de la bibliothèque, il a fallu avoir recours à du personnel extérieur engagé sur mandat, de façon que l'activité courante ne souffre aucun retard dû à l'avancement du projet.

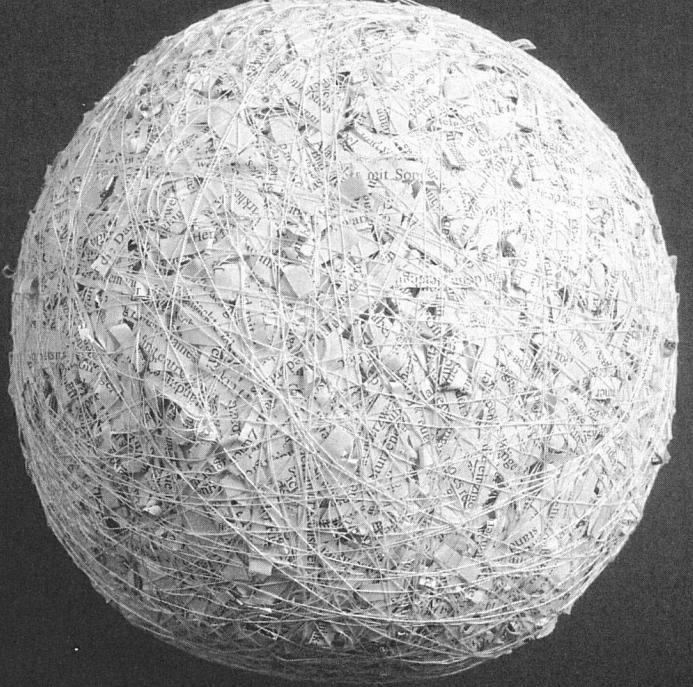
Les ressources humaines et financières

Comme il l'a été précisé ci-dessus, ce projet d'envergure monopolise de nombreuses ressources. Une dizaine de personnes a donc été engagée sur des mandats de durée limitée, généralement jusqu'à la fin de l'an 2000, date probable du retour de la BN dans ses murs.

Au plan financier, près de 720 000 francs ont été investis en 1999, principalement pour la constitution des fonds en libre accès (achat de bibliographies, d'ouvrages de référence, de monographies, etc.), pour la digitalisation de l'ancien catalogue matières et pour différents autres mandats.

Pour l'an 2000, ce sont près de 1 425 000 francs qui ont été demandés par les responsables des sous-projets sous les rubriques budgétaires propres à la BN. Sous la rubrique « Informatique », une demande de 350 000 francs supplémentaires a été faite pour l'acquisition d'ordinateurs personnels destinés aux salles publiques, alors que sur les budgets OFCI (Imprimés et équipement) ce sont encore 320 000 francs qui ont été requis.

Le projet *Avanti* représente incontestablement une tâche passionnante, celle qui consiste à définir le rôle de la Bibliothèque nationale dans la société de l'information. À l'heure où l'accès direct des usagers à une infinité de ressources par le truchement des réseaux électroniques favorise une discussion remettant en cause la fonction des bibliothèques, la BN peut faire valoir sa spécificité, et saisit ainsi l'occasion de mettre en valeur ses fonds, son essence démocratique et son ouverture sur l'avenir.



Marie-Christine Doffey, responsable de la section des Collections

Publications électroniques : entre initiatives nationales et collaboration internationale

L'essor des publications électroniques ne doit laisser personne indifférent. Leurs techniques de production et les nombreux supports qui en découlent ne garantissent en rien leur pérennité. Depuis plusieurs années, la BN collectionne et met à disposition des Helvetica sur support cédérom ; elle cherche aujourd'hui à élargir son offre aux publications en ligne. Cette recherche ne se fait pas en solitaire, mais en coopération à plusieurs niveaux.



Consortium des bibliothèques universitaires suisses

La Commission des bibliothèques universitaires suisses (CBU), dont la BN est membre, a décidé de donner la priorité à l'accès aux publications électroniques pour la période de contribution 2000–2003. Dans la ligne des nombreuses expériences effectuées à l'étranger, la constitution d'un consortium national de bibliothèques universitaires est destinée à voir le jour par le biais d'un projet de coopération nationale. Devisé à un total de quelque 29,5 millions de francs, le projet fait l'objet d'une demande de subventionnement d'environ 11 millions à la Confédération dans le cadre des contributions fédérales liées à des projets basés sur la loi relative à l'aide aux universités.

Ce projet national s'insère ainsi dans un concept plus large d'une politique nationale de fourniture de médias électroniques dans les hautes écoles suisses, aux coûts les plus favorables, les nouvelles technologies rendant leur mise en réseau toujours plus facile. En optimisant l'effet de synergie entre bibliothèques, il sera en effet possible d'élargir et d'améliorer la gamme de ressources documentaires électroniques, répondant ainsi aux besoins des étudiants et des chercheurs.

La création d'un consortium national des bibliothèques universitaires suisses a été

proposée dans une étude de projet mandatée en automne 1998 par la CBU¹. Une évaluation des produits, le financement et l'organisation d'un consortium pour la période 2000–2003 font l'objet d'un rapport circonspect² qui a été présenté et accepté par la Conférence universitaire suisse (CUS) et le Conseil de l'Assemblée de la CUS. D'un point de vue financier, force est de constater que seuls des moyens importants octroyés par la Confédération et les cantons, auxquels il faudra ajouter les contributions propres des bibliothèques participantes, permettront la conclusion de licences ainsi que l'accès aux banques de données et périodiques électroniques.

En automne 1999, un groupe de projet a été mis en place pour coordonner la suite des travaux de préparation en vue d'une décision de principe de la CUS portant sur le financement de la part des universités cantonales. De manière concrète, un premier projet pilote est actif depuis le début de 1999. À l'initiative de la Bibliothèque centrale de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), vingt-quatre bibliothèques scientifiques et universitaires de Suisse, dont la BN, se sont regroupées afin de former un premier consortium national pour l'accès en ligne aux périodiques publiés par l'éditeur allemand Springer. Les chercheurs, professeurs, étudiants et utilisateurs intéressés peuvent ainsi avoir accès via le Web à plus de 400 titres de périodiques qui constituent l'offre actuelle complète de Springer LINK³, en texte intégral et depuis plusieurs régions de notre pays. L'EPFZ assure la coordination du projet pour les bibliothèques universitaires suisses. Un contrat consocial a été signé avec la maison d'édition Springer pour une installation test du 1^{er} janvier 1999 au 31 juillet 2000. Le contrat définitif sera établi en été 2000 avec la mise en place du consortium suisse. Face à la très forte demande des

1 Alice Keller : *Consortium des bibliothèques universitaires suisses. Étude de projet à l'attention de la Commission pour les bibliothèques universitaires*, novembre 1998.

2 Alice Keller / Maja Werfeli : *Consortium des bibliothèques universitaires suisses. Rapport à l'attention de la Commission pour les bibliothèques universitaires*, mai 1999.

3 www.ethbib.ethz.ch/ejour/springerinfo.html.

usagers, d'autres contrats consortiaux sont prévus pour la période transitoire dès janvier 2000.

En avril-mai 2000, la Confédération prendra une décision concernant les contributions liées au projet. D'ici là, la structure juridique du consortium sera définie ainsi que l'infrastructure technique requise. La structure et les organes du consortium ont déjà été établis avec un comité de coordination ; un bureau central a été attribué à la bibliothèque de l'EPFZ. La collaboration avec les consortiums existant au niveau européen et international sera développée.

NEDLIB

Depuis le 1^{er} janvier 1998, la BN participe au projet européen *NEDLIB – Networked European Deposit Library* – en collaboration avec d'autres bibliothèques nationales⁴, avec le soutien financier de l'Office fédéral de l'éducation et de la science. Ce projet, financé en partie par la Commission européenne (Telematics Application Programme), a pour but la création d'une infrastructure qui permettra aux bibliothèques nationales de gérer et mettre à disposition, aujourd'hui et à l'avenir, les publications électroniques.

Pour ce faire, il convient de définir les normes et interfaces nécessaires à la mise en place d'une structure et d'une gestion performantes des documents électroniques. Après une période d'analyse théorique et de modélisation, l'accent sera mis en 2000 sur la mise en œuvre de divers logiciels qui pourront démontrer la capture et le stockage de documents électroniques depuis le *Web* ou sous forme *off-line* (par exemple cédérom), l'adjonction des données techniques nécessaires à leur gestion (« métadonnées »), la mise en place de contrôles d'accès et finalement une simulation d'archivage à long terme. Cette simulation a pour but de mettre à l'épreuve les procédures de migration et d'émulation qui permettront à l'avenir d'accéder à des documents électroniques même si les logiciels et le matériel de départ ne sont plus d'actualité. La BN contribuera de manière active en testant les logiciels de capture et de stockage de publications électroniques depuis le *Web*.

Projet pilote à la BN

Toutes ces initiatives sont riches d'expériences, mais ne résolvent toutefois pas directement la question de la gestion des publications électroniques Helvetica par la BN. Sélectionner, acquérir, décrire, archiver les publications électroniques, tout cela procède de stratégies, décisions et procédures complexes requérant une analyse approfondie de la situation. En 1999, un groupe de travail composé de collègues de différents services de la BN s'est penché sur cette question, dans le but de proposer des recommandations à la direction. L'étude a également traité des publications électroniques off-line (cédérom, etc.) en tenant compte d'un premier rapport élaboré par Manel de Silva et Patrice Landry.⁵

Bien que la BN reste prioritairement orientée sur les documents imprimés⁶, l'obligation de revoir fondamentalement sa politique d'acquisition des nouveaux supports est une réalité. Confrontés à la pression des usagers qui exigent d'avoir des informations sur des supports modernes et facilement maniables, les éditeurs augmentent la part de leur production sur des supports non imprimés afin d'obtenir de nouvelles parts de marché. Face à la multiplication des sources, il n'est pas rare aujourd'hui de pouvoir consulter une même œuvre sur trois supports différents – papier, cédérom et sur le *Web*. La question très délicate se pose pour les bibliothèques de savoir si elles veulent ou peuvent acquérir et gérer tous les supports. Cette réalité met la BN devant un dilemme réel dans la mesure où la loi exige qu'elle acquière et conserve tous les supports d'information, alors même qu'elle n'a pas les moyens de cette politique.

Fort de ces constats biens réels et des comparaisons qui ont été faites au niveau international⁷, le groupe de travail a résolument opté pour une approche sélective de la problématique, de fait encore plus sélective que pour les publications imprimées Helvetica.

Quels critères appliquer pour sélectionner des publications électroniques en ligne ? Nous avons décidé que le contenu était le critère premier, qui devait impérativement primer sur tous les autres. Tout document électronique qui répond au critère de définition d'un Helvetica tel que défini dans la loi⁸ est

4 www.konbib.nl/nedlib

5 Patrice Landry, Manel de Silva : *Report of the SLB Offline Electronic Publications Study Committee*, Dec. 1997.

6 Voir statistiques d'accroissement aux pages 55-57.

7 Au Canada : collection.nlc-bnc.ca/e-coll-e/index-f.htm ; en Australie : pandora.nla.gov.au/pandora.

8 Est un Helvetica une information imprimée ou éditée sur tout autre support qui paraît en Suisse ; se rapporte à la Suisse, à ses ressortissants ou à ses habitants ; est créé en partie ou en totalité par des auteurs suisses ou par des auteurs étrangers liés à la Suisse.

susceptible d'entrer dans les collections de la BN. Dans le cas des publications sur le Web, tout document avec une extension « ch » n'est pas forcément reconnu comme un Helvetica. Le deuxième critère applicable est celui de la valeur intrinsèque du document : une publication reconnue pour sa valeur scientifique prime sur tout autre document. Les formats très nombreux et parfois exotiques constituent ensuite un facteur de sélection non négligeable. S'en tenir aux formats standards que nous sommes sûrs de savoir gérer correctement est un gage de fiabilité pour nos usagers. Pour des questions de sécurité d'archivage, nous avons ensuite décidé, dans le cas de versions multiples, de donner la priorité à la version papier ou microforme, quoiqu'une évaluation cas par cas s'avère souvent nécessaire. Sont exclus par définition les *chats*, courriers des lecteurs, forums de discussion, jeux électroniques, listes de diffusion, messages électroniques et logiciels.

L'acquisition proprement dite de ces publications, en l'absence de tout dépôt légal au niveau national, rappelons-le, signifie pour la BN un gros investissement de temps. Le monde des publications électroniques n'est pas traditionnellement (à l'exception de quelques grands éditeurs scientifiques) le même que celui des publications imprimées. À côté du repérage usuel par dépouillement des publications spécialisées, annonces des éditeurs, contacts directs, répertoires et outils en ligne, il conviendra aussi d'appliquer la technologie de la capture automatique *harvesting*. Mais ce sont surtout des démarches administratives longues, des négociations individuelles avec chaque éditeur qui permettront de définir quels sont les droits et obligations des deux parties en matière de droit de copie pour stockage, de mode de paiement et d'accès, de méthodes de transmission ou de capture, de périodicité des transferts et repérage et capture des métadonnées pour le transfert.

Une fois ces questions résolues nous préconisons, comme c'est déjà le cas pour les publications *off-line*, l'enregistrement du document dans Helvetica, le catalogue principal de la BN, en utilisant les principes de catalogage en vigueur en Suisse, les règles d'applications de la BN et MARC21. La gestion des liens vers le document en ligne et des méta-

données de conservation sera effectuée en suivant les consignes de NEDLIB. Si le catalogage en tant que tel n'est pas un problème particulier, plusieurs questions devront encore être traitées : les critères d'annonce au Livre suisse, la reprise des métadonnées, l'affichage dans l'OPAC, l'indexation matières et la classification, la vérification / authentification à l'acquisition ou au catalogage.

L'accessibilité à ces informations dépendra de fait pour les usagers des accords établis avec les éditeurs, les contrôles des accès et le respect du droit d'auteur restant les principes de base de toute mise à disposition. Mais la question déborde le simple accès courant, et il convient aussi de négocier les accès rétrospectifs.

La question de l'archivage n'a pas été traitée en détail, et le groupe de projet suggère de suivre les recommandations de NEDLIB en matière de préservation des métadonnées, de renouvellement périodique des supports de stockage et de migration ou émulation des données.

De manière concrète, le groupe de travail propose qu'une fois les recommandations validées, un projet pilote soit lancé avec quelques publications électroniques. Une petite cellule de travail évaluera les propositions faites, y apportera le cas échéant ses propres recommandations, dans le but de mettre en place une politique confirmée de gestion des publications électroniques Helvetica.

De nombreux problèmes et difficultés persistent. Malgré de multiples plates-formes de discussion, en particulier dans le cadre des consortiums existants, le monde des éditeurs demeure méfiant quant au rôle des bibliothèques par rapport à l'accès actuel et futur aux publications électroniques. Les ressources en matériel informatique et les outils de gestion de dépôt de documents électroniques sont encore insuffisants. La préservation à long terme reste le problème majeur.

La collaboration de la BN à des initiatives nationales et des projets internationaux reste le meilleur atout pour participer activement au monde des nouvelles technologies qui fera le quotidien de notre XXI^e siècle.

Marius Michaud, responsable suppléant des Archives littéraires suisses

VOCS ou la mémoire sonore des écrivains suisses¹

Dès la fin de cette année 1999, la Bibliothèque nationale suisse offre à ses lecteurs la possibilité d'écouter plus de cinq cents enregistrements de la Radio suisse romande concernant vingt et un écrivains suisses s'exprimant en français. Il est prévu de poursuivre ce projet et d'y intégrer progressivement une sélection d'auteurs des trois autres langues nationales.

Historique

Le projet VOCS (Voix de la culture suisse) a été lancé et conduit à son aboutissement par Memoriav, l'Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse. Créeée à la fin de 1995, cette institution a pour but de promouvoir la collecte, la sauvegarde et la mise à disposition des documents audiovisuels : photographies, films, bandes vidéo, disques, ainsi que tous les autres supports sonores, visuels et écrits ayant trait à l'histoire contemporaine de la Suisse et témoignant de sa diversité culturelle et linguistique. Les membres fondateurs de Memoriav sont au nombre de six : la Bibliothèque nationale suisse et les Archives fédérales à Berne, la Phonothèque nationale suisse à Lugano, la Cinémathèque suisse à Lausanne, la Société suisse de radiodiffusion et télévision à Berne et l'Office fédéral de la communication à Bienne. À ces six membres originels est venue se joindre par la suite la Fondation suisse pour la restauration et la conservation du patrimoine photographique à Neuchâtel. À ce jour, Memoriav a déjà pris des mesures d'urgence pour sauver des documents particulièrement menacés (septante-huit tours en acétate, films sur pellicule nitrate, vidéos aux formats obsolètes, photos en décomposition). Cette opération se poursuit. Memoriav a aussi à son actif des projets pilotes destinés à utiliser de nouvelles technologies et stratégies de conservation, ainsi que de nouveaux moyens aptes à mettre des documents sonores à la disposition du public.

VOCS est l'un de ces projets. Les principaux partenaires en sont la Radio suisse romande et la Bibliothèque nationale suisse, représentée



par les Archives littéraires suisses (ALS). Son but : assurer la conservation, la mise en valeur ainsi que la communication de documents sonores, écrits et iconographiques concernant des personnalités de la culture suisse. Ce projet s'inscrivait dans le cadre de la célébration du 150^e anniversaire de la Confédération helvétique.

Il constituait également l'un des aspects de l'opération « Conservons notre mémoire », lancée par les Archives fédérales et Memoriav visant à sauvegarder, à mettre en valeur et à faire connaître les trésors de notre patrimoine culturel. Le projet « Information politique », destiné à sauvegarder et à rendre accessible au public le *Ciné Journal suisse* (1940–1975) ainsi que le *Téléjournal* (1957–1989) dans ses trois composantes linguistiques en constitue l'un des volets. Réalisé par Memoriav, il est le fruit d'une collaboration fructueuse entre les Archives fédérales, la Société suisse de radiodiffusion et télévision et la Cinémathèque suisse. Il fut solennellement inauguré aux Archives fédérales le 27 octobre 1998.

Les travaux de VOCS ont débuté en 1995 sur l'initiative d'un groupe de travail. Le projet pilote a officiellement démarré en 1996 et le résultat en a été rendu public à la Schulwarte, à Berne, le 26 novembre 1998.

Les choix et les principales étapes

Au départ, il s'agissait essentiellement de sauvegarder et de mettre à la disposition du public environ deux cents heures d'enregistrement en provenance de la Radio suisse romande, de 1935 à nos jours, et concernant des personnalités de la culture littéraire suisse dont les fonds sont conservés aux ALS. Il était prévu aussi d'accompagner ces témoignages parlés de documents écrits et visuels.

Les étapes ultérieures ont inévitablement conduit à des sacrifices par rapport aux objectifs initiaux. Ainsi, il n'a pas été possible de retenir tous les noms figurant sur la liste primitive. Le lien avec les Archives littéraires a dû

¹ Le présent article se fonde essentiellement sur la documentation mise à ma disposition par le secrétariat de VOCS ainsi que sur les échos de presse suscités par la présentation du projet à la Schulwarte, à Berne, le 26 novembre 1998. Je remercie tout particulièrement Françoise Simonet Chatton, coordinatrice VOCS, de son obligeance et de sa disponibilité.

être assoupli ; si celles-ci conservent le fonds manuscrit de la plupart des personnalités choisies, d'autres n'y sont présentes que par des documents importants, mais isolés. Par ailleurs, tous les enregistrements n'ont pu être retenus pour diverses raisons : mauvaise qualité d'écoute, répétitions, brièveté, documents non directement liés au projet, séries d'émissions, entre autres.

La sélection et l'analyse du contenu des enregistrements ont été réalisées avec l'aide d'experts dont la tâche consistait à écouter l'ensemble des documents copiés par la Radio suisse romande et à les évaluer en fonction d'une grille de critères : type de document, contenu, intérêt pour la compréhension de l'auteur et de son œuvre, pour la recherche et le public, informations relatives à l'œuvre et la vie de l'auteur, existence éventuelle d'autres sources, sonores ou annexes permettant d'illustrer les propos retenus ou de les situer dans leur contexte, remarques et propositions générales.

Cette étape a permis de rassembler une ample moisson de renseignements sur les différents documents qui, par la suite, ont servi notamment au catalogage sur HelveticaCat. Elle a aussi mis au jour de nombreux documents écrits et visuels, provenant entre autres des fonds manuscrits conservés aux ALS ou des journaux de radio et de télévision. Toutefois, nous nous sommes très vite rendu compte à quel point il serait difficile d'intégrer la masse de cette documentation sans retarder et compliquer sensiblement le projet. Là aussi, il a fallu trier et sélectionner.

Aspects techniques – SIRANAU

Il ne suffit pas de sauvegarder et de copier des documents sonores. Encore faut-il créer un support technique apte à les mettre à la disposition du public. Cette opération ne peut se faire qu'au moyen d'un système de stockage numérique capable de conserver, de rechercher, de consulter et de manipuler le son sous forme de fichiers informatiques. Aussi les responsables de la SSR ont-ils mis au point, dès 1996, en collaboration avec l'École polytechnique fédérale de Lausanne (Laboratoire de bases de données), la Phonothèque nationale et la Société Hewlett Packard comme partenaire commercial, le prototype d'un tel système

baptisé « SIRANAU » (Système Intégré Radio-phonique pour l'Archivage Numérique AUdio). Ce projet vise à réaliser une banque de données sonores dotée d'annexes écrites et photographiques destinées à garantir aux utilisateurs un accès simultané aux informations indépendamment de leur support originel. Ce système assure la fonction de stockage pour le projet VOCS et permet également la consultation des archives, soit depuis l'extérieur, soit depuis la Bibliothèque nationale suisse à Berne. VOCS et SIRANAU sont donc deux projets distincts mais étroitement complémentaires.

La mémoire sonore des écrivains suisses

Les résultats de tous ces efforts méritent d'être relevés : environ cinq cents enregistrements de 1937 à nos jours provenant de la Radio suisse romande, constitués d'entretiens, de tables rondes, de conférences, de lectures de textes, de causeries, d'hommages, etc.

Ces supports sonores représentent un volume d'environ deux cents heures de son. Ils concernent vingt et un auteurs, des romanciers, des poètes, hommes de théâtre, des éditeurs et des critiques s'étant exprimés à la Radio suisse romande. En voici la liste : S. Corinna Bille, Georges Borgeaud, Paul Budry, Blaise Cendrars, Maurice Chappaz, Jacques Chessex, Charles-Albert Cingria, Jean Cuttat, Friedrich Dürrenmatt, Marc Eigeldinger, Clarisse Francillon, Bertil Galland, Alfred Gehri, Anne-Lise Grobety, Pierre-Louis Matthey, René Morax, Gonzague de Reynold, William Ritter, Alice Rivaz, Alexandre Voiard, Pierre-Olivier Walzer. Faut-il le répéter ? Ce choix de personnalités ne constitue en aucun cas un échantillon représentatif des lettres romandes ; pour la plupart, il s'agit tout simplement d'auteurs dont les fonds ou d'autres documents sont conservés aux Archives littéraires suisses.

Outre ces enregistrements, la banque de données contient un lot de documents numérisés, soit près de quatre-vingts articles et photographies provenant tous du dépouillement des journaux de radio et de télévision. Il a paru en effet utile et digne d'intérêt de dépouiller systématiquement cette source privilégiée, soit le journal *Le Radio*, devenu successivement *Radio Je vois tout*, *Radio TV Je vois tout*, *Radio TV8*,

enfin *TV 8*, ainsi que le journal Espace radio. Les responsables de *VOCS* souhaiteraient également ajouter à ce lot initial d'articles et de photographies des documents provenant des archives des personnalités concernées et ayant trait à des enregistrements sonores déterminés ou à des séries radiophoniques : manuscrits, lettres, publicité, etc. Le temps et les moyens utiles à une telle opération se sont néanmoins avérés considérables et n'étaient pas disponibles dans le cadre du projet pilote. Elle devrait plutôt faire l'objet d'un projet séparé. Un test a toutefois été effectué avec Gonzague de Reynold en prévision de la présentation du 26 novembre 1998. Le choix a porté sur des textes de présentation, des extraits manuscrits et des correspondances avec l'éditeur Hermann Hauser relatifs à *Grandeure de la Suisse*, qui a d'abord constitué une série d'émissions radiophoniques avant de devenir le livre publié en 1940 à la Baconnière.

Tous les documents sélectionnés ont été catalogués sur *HelveticaCat* et il suffit donc pour y accéder de consulter, localement ou à distance, la banque de données de la Bibliothèque nationale suisse (www.snl.ch). Le lecteur peut, par le biais d'une recherche par mots-clés, soit consulter la liste complète des documents disponibles (*w/xvocs*), soit isoler les documents par noms de personnalités concernées (par exemple *w/Cendrars* et *xvocs* ou encore *w/Cendrars* et *media*).

La voix des écrivains - projets d'avenir

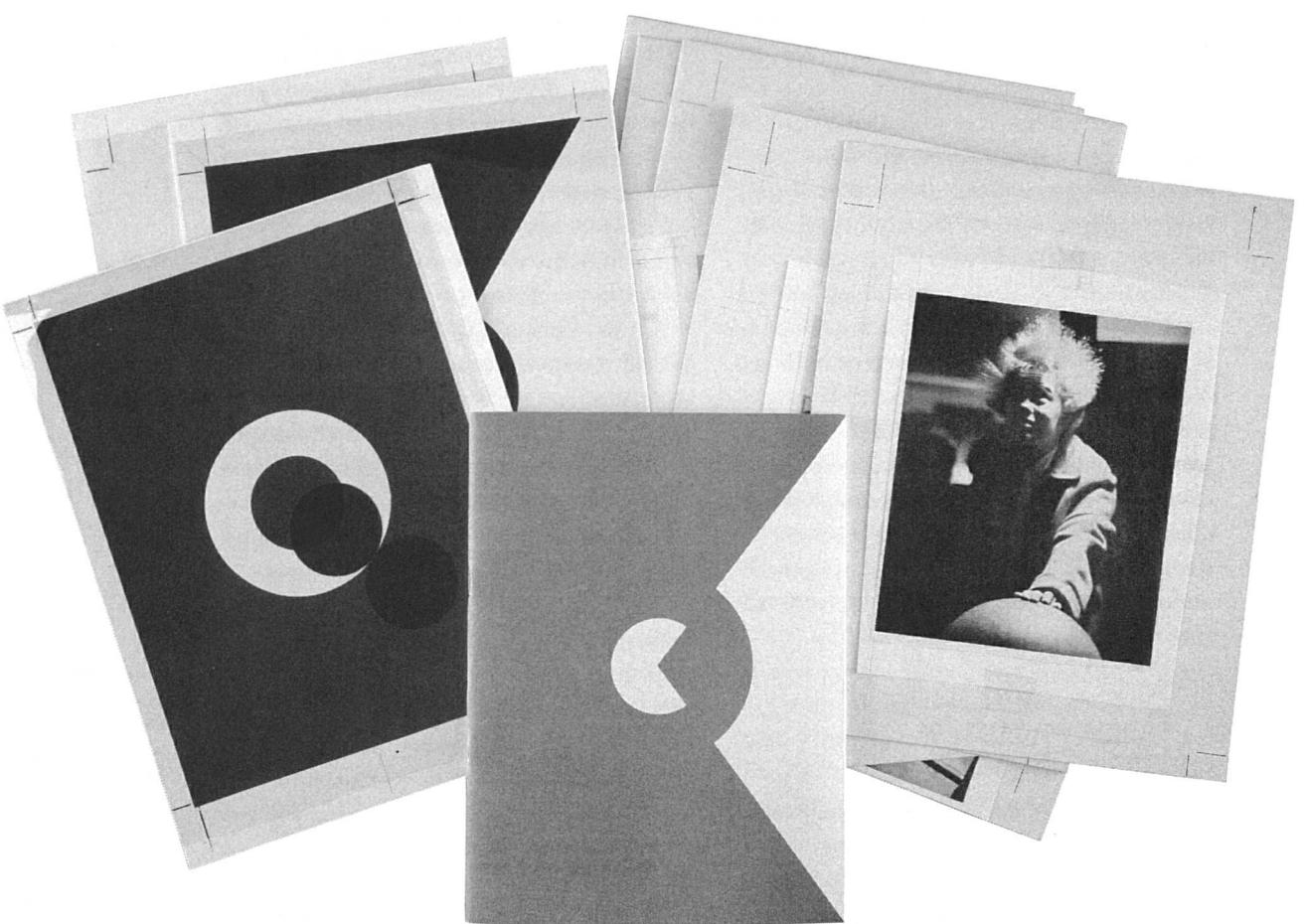
Comme cela a été largement souligné lors de sa présentation et dans les échos de presse, l'immense attrait de cette nouvelle banque de données est de faire entendre la voix des écrivains. Isabelle Martin le formule très bien : « Autant que ce que dit l'écrivain, c'est le grain de sa voix qui retient l'attention, avec ses modulations, son débit rapide ou hésitant. » (*Le Temps* du 28 novembre 1998) Ainsi les lecteurs curieux entendent non sans émotion Jean Cuttat ou Alexandre Voisard lire leurs poèmes à la Fête du peuple jurassien, repris en chœur par la foule ; Cendrars évoquer de sa voix gouailleuse la mort de son ami Fernand Léger ; Gonzague de Reynold réciter solennellement les poèmes de *Grandeure de la Suisse*,

etc. Toujours selon Isabelle Martin, cette « valeur ajoutée » fait tout l'intérêt de la démarche de *VOCS*.

Celle-ci ne s'arrête cependant pas à ce lot d'intenses émotions. L'intérêt de cette banque de données réside surtout dans le contenu documentaire et scientifique de ces centaines d'interviews, conférences, lectures de textes, causeries, etc. Lors de la présentation du 26 novembre 1998, Françoise Fornerod, qui a consacré une excellente analyse à la vie et à l'œuvre d'Alice Rivaz, reconnaissait volontiers ce que les documents sonores écoutés lui avaient apporté dans sa connaissance d'Alice Rivaz, notamment pour éclairer la genèse de *Jette ton pain*, et, globalement, l'apport irremplaçable que représentent pour les chercheurs ces centaines de témoignages. Les chercheurs, enseignants, étudiants, amateurs de littérature en général auront donc tout intérêt à se rendre à Berne pour consulter cette mémoire sonore des écrivains.

Pour l'instant, *VOCS* est encore un chantier où il reste beaucoup à faire. L'extension souhaitée pourrait s'effectuer dans deux directions. D'une part, d'autres bibliothèques romandes pourraient être sollicitées pour compléter l'échantillon primitif des Archives littéraires. D'autre part, à la suite du résultat positif obtenu par le projet pilote limité au domaine d'expression française, il apparaît raisonnable et souhaitable de l'élargir aux trois autres domaines linguistiques : alémanique, tessinois et romanche. Afin d'éviter un risque de dispersion, on continuera toutefois à s'en tenir au son exclusivement. Kurt Degeller, directeur de MemoriaV, assume le lancement de ce nouveau projet.

Adresses de VOCS et des institutions partenaires
MemoriaV, Giacomettistrasse 1, Case postale, 3000 Berne 15, site Internet : www.memoriav.ch, Personne de contact : Françoise Simonet Chatton, téléphone +41 (0)31 350 97 63, e-mail : francoise.simonet@memoriav.ch.
Radio Suisse romande, 40, avenue du Temple, Case postale 78, 1010 Lausanne, personne de contact : Ralf Dahler, Archives RSR, téléphone +41 (0)21 318 18 74, e-mail : ralf.dahler@rsr.srg-sr.ch.
Bibliothèque nationale suisse / Archives littéraires, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne, personne de contact : Marius Michaud, téléphone +41 (0)31 322 89 34, e-mail : marius.michaud@slb.admin.ch.



Susanne Bieri, responsable du Cabinet des estampes

De Bâle aux sources du Rhin, projet de recherche du Cabinet des estampes

Grâce à des postes à temps partiel (dont il avait été déjà question en 1996) financés par la Fondation Graphica Helvetica et destinés à mettre en valeur ses dons à la Collection Gugelmann, nous avons pu procéder, durant l'année passée, au catalogage scientifique d'une remarquable série de vingt-deux aquarelles intitulée « De Bâle aux sources du Rhin ».

Cette collaboration, tant avec la Fondation Graphica Helvetica qu'avec un jeune chercheur encore en cours de formation, est une première couronnée de succès.

Ce mandat a permis à cet historien de l'art débutant d'acquérir une première expérience pratique et de conférer une valeur ajoutée à une partie du fonds des « petits maîtres » constitué par la Collection Gugelmann et par d'autres collections conservées au Cabinet des estampes. En outre, les collaboratrices du service ont aussi grandement participé au projet.

Ueli Schenk, étudiant à l'Institut d'histoire de l'art de l'Université de Berne, a pu convertir ce travail en mémoire de licence, présenté sous le titre « *Voyages pittoresques* », das Schaffen von Schweizer Kleinmeistern und Kunsterverlegern um 1820, am Beispiel der Aquarelle-Mappe « De Bâle aux sources du Rhin » in der Sammlung R. und A. Gugelmann, Schweizerische Landesbibliothek (« Les voyages pittoresques » ou la production des petits maîtres suisses et des éditions d'art aux environs de 1820 – la série d'aquarelles *De Bâle aux sources du Rhin* de la Collection Gugelmann conservée à la Bibliothèque nationale suisse).

Ci-dessous, un résumé du travail de recherche et la liste des œuvres.

La série des aquarelles De Bâle aux sources du Rhin

Les vingt-deux aquarelles du portefeuille *De Bâle aux sources du Rhin* proviennent de la succession de Jean-Frédéric Osterval (1773–1850). Le géographe et cartographe



neuchâtelois s'est acquis une certaine notoriété dans les cercles scientifiques en 1805 avec sa *Carte de la Principauté de Neuchâtel*. Mais il se fit également un nom en tant qu'imprimeur. En 1811, il édita en effet l'in-folio *Voyage pittoresque de Genève à Milan par le Simplon*. Cette luxueuse publication décrivait la nouvelle route aménagée à travers les Alpes sur l'ordre de Napoléon et illustrait le voyage de trente-cinq aquatintes réalisées d'après les projets de Gabriel Lory père et fils. En 1820, Osterval s'installa à Paris, au 25 de la rue des Grands-Augustins ; un groupe d'artistes se rassembla autour de lui, parmi lesquels on comptait des peintres, des dessinateurs, des graveurs et des coloristes, dont de nombreux Suisses.

Une lithographie de 1822 montre Osterval entouré de ses collaborateurs. Parmi eux se trouvait Johann Heinrich Luttringhausen (1783–1857) ; la présence de sa signature sur différentes feuilles atteste en effet sa participation à l'élaboration de la série qui nous intéresse. Né à Mulhouse en Alsace, cet artiste qui enseigna les beaux-arts à Bâle, travailla de 1822 à 1826 pour Osterval. Il en va de même pour Johann Jakob Meyer von Meilen (1787–1858), autre artiste dont la signature révèle la collaboration à cette série. En 1812 et 1813, celui-ci travaillait dans l'atelier des Lory, à Neuchâtel, où il fit la connaissance de l'éditeur et à qui il put vendre nombre de ses œuvres. En 1814, durant un deuxième séjour à Neuchâtel, Meyer donna des cours de peinture à Rose, la fille d'Osterval.

Trois aquarelles de ce portefeuille peuvent être attribuées à Johann Jakob Biedermann (1763–1830). De 1807 à 1814, cet artiste originaire de Winterthour travaillait à Bâle, dans l'atelier de Peter Birnmann, où il fut également l'élève de Luttringhausen. Le fils de Birnmann, Samuel (1793–1847), qui était lié d'amitié avec Luttringhausen, est l'auteur présumé d'une autre aquarelle. En 1822, il passa quelques mois chez Osterval à Paris en

Johann Jakob Meyer
(attribué à) Roflaschlucht (n° 2).



compagnie de son frère Wilhelm. Tous deux sont représentés au sein du groupe d'artistes parisiens que nous venons de mentionner.

L'hypothèse selon laquelle ces aquarelles de très grande qualité réalisées entre 1810 et 1822 aient été peintes en vue d'une publication décrivant le cours du Rhin s'est vérifiée. En effet, nombre d'ouvrages mentionnent un *Voyage pittoresque du Rhin* qu'Ostervald n'aurait pu réaliser. En outre, l'éditeur lui-même confie dans ses lettres adressées en 1821 au peintre neuchâtelois Maximilien de Meuron qu'il est en possession de paysages du Rhin et du Rhône dont il compte tirer parti pour un *Voyage du Rhin* et pour un *Voyage du Rhône*. Cependant, seul l'ouvrage consacré au Rhône vit le jour.

On ne peut que spéculer sur les raisons qui conduisirent à l'abandon du projet rhénan, mais elles étaient très certainement d'ordre économique. L'imprimerie Ostervald s'est en effet heurtée durant toute son existence à des difficultés financières qui eurent pour conséquences, au milieu des années trente, la faillite et le retour de son propriétaire à Neuchâtel. D'une part, les problèmes étaient directement liés à l'instabilité politique de l'époque, d'autre part, elles tenaient aussi à la manière pas toujours heureuse dont l'imprimeur menait ses affaires. Les travaux particulièrement coûteux entrepris peu après

1820, destinés à la publication en deux volumes d'un *Voyage pittoresque en Sicile*, comprenant près de cent aquatintes et un nombre impressionnant de textes d'accompagnement historiques et topographiques, ont considérablement limité les autres activités d'Ostervald. Celui-ci se résolut à ne réaliser que la description du Rhône et à abandonner celle du Rhin. Le fait que les relevés topographiques du Rhin étaient incomplets a également contribué à cette décision. L'édition *Le Rhône* parut finalement en 1829, dans une présentation qui n'était cependant qu'un pâle reflet des volumes consacrés au Simplon et à la Sicile.

Liste des aquarelles *De Bâle aux sources du Rhin*

1. Village d'Hinterrhein et sources du Rhin postérieur, vue de l'est (Grisons), Johann Heinrich Luttinghausen, ca. 1818, aquarelle sur crayon, 19,2 x 27,8 cm.
2. Roflaschlucht, confluence du Rhin postérieur et de l'Averserrhein, vue de l'ouest (Grisons), Johann Jakob Meyer (attribué à), entre 1818 et 1822, aquarelle sur crayon, 18,8 x 27,4 cm.
3. Schams à l'entrée sud en direction de Viamala, vue du nord (Grisons), Johann Jakob Meyer, 1821, aquarelle sur crayon, 19 x 27,4 cm.

- 4.** Reichenau à la confluence des Rhin antérieur et postérieur, vue du sud (Grisons), Johann Jakob Meyer, 1821, aquarelle et gouache sur crayon, 18,7 x 27,3 cm.
- 5.** Ruines de Freudenberg, vue du nord-ouest avec perspective sur Ragaz (SG), Johann Jakob Meyer, 1821, aquarelle sur crayon, 19,1 x 27,4 cm.
- 6.** Bregenz, vue du sud-est (Autriche), Johann Jakob Meyer (attribué à), entre 1808 et 1822, aquarelle sur crayon, 19,8 x 27,6 cm.
- 7.** Constance, vue de l'est, perspective depuis Rosenau (Allemagne/Turgovie), Johann Heinrich Luttringhausen, entre 1819 et 1822, aquarelle sur crayon, 19,5 x 28,1 cm.
- 8.** Arenenberg, perspective en direction de l'est sur Ermatingen, Gottlieben sur Constance (Turgovie), Johann Jakob Biedermann, entre 1814 et 1822, aquarelle sur crayon, 21,6 x 29,9 cm.
- 9.** Château de Salenstein, vue de l'est (Turgovie), Johann Jakob Biedermann, entre 1814 et 1822, aquarelle sur crayon, 21,6 x 29,8 cm.
10. Vue du Lac de Constance (Turgovie / Allemagne), Samuel Birmann (attribué à), ca. 1820, aquarelle et gouache sur crayon, 19,3 x 29 cm.
- 11.** Stein-am-Rhein et Burg, vue du sud-est (Schaffhouse), Johann Heinrich Luttinghausen, entre 1815 et 1822, aquarelle sur crayon, 19,5 x 27,6 cm.
- 12.** Stein-am-Rhein, vue du sud (Schaffhouse), Johann Jakob Biedermann, entre 1814 et 1822, aquarelle et gouache sur crayon, 21,5 x 29,6 cm.
- 13.** Schaffhouse, vue de l'ouest, depuis Steinhölzli (Schaffhouse), Johann Heinrich Luttinghausen, entre 1815 et 1822, aquarelle sur crayon, 19,7 x 28 cm.
- 14.** Schaffhouse, vue de l'ouest (Schaffhouse), Johann Heinrich Luttinghausen, entre 1815 et 1820, aquarelle sur crayon, 19,3 x 28,1 cm.
- 15.** Chutes du Rhin, vue du nord, depuis la rive de Neuhausen (Schaffhouse/Zurich), Johann Heinrich Luttinghausen, entre 1810 et 1822, aquarelle sur crayon, 19,5 x 28,2 cm.
- 16.** Chutes du Rhin par pleine lune, vue de l'ouest (Schaffhouse/Zurich), Johann Heinrich Luttinghausen, entre 1810 et 1822, aquarelle sur crayon, 19,5 x 29 cm.
- 17.** Rheinau, vue de l'ouest (Zurich), Johann Heinrich Luttinghausen, entre 1810 et 1822, aquarelle sur crayon, 19,5 x 27,8 cm.
- 18.** Laufenburg, vue de l'ouest (Argovie), Johann Heinrich Luttinghausen, entre 1818 et 1820, aquarelle sur crayon, 19,3 x 28,1 cm.
- 19.** Rheinfelden, vue de l'ouest (Argovie), Johann Heinrich Luttinghausen, entre 1810 et 1822, aquarelle sur crayon, 19,8 x 27,9 cm.
- 20.** Bâle, vue du sud, depuis Gundeldingen (Bâle), Johann Heinrich Luttinghausen (attribué à), 1816, aquarelle sur crayon, 19,4 x 28,1 cm.
- 21.** Bâle, vue du nord-ouest (Bâle), Johann Heinrich Luttinghausen, entre 1805 et 1822, aquarelle sur crayon, 19,3 x 27,9 cm.
- 22.** Ferme de la région du Rhin antérieur / Prättigau (Grisons), probablement Samuel ou Wilhelm Birmann, non daté, aquarelle sur crayon, 19,9 x 28,1 cm.

Dès que nous le pourrons, nous présenterons cette collection d'aquarelles au cours d'une exposition qui montrera également des photographies, des imprimés et des cartes postales en relation avec le voyage dans le Rhin.

QUATRE LIVRES
DES SECRETS
DE MEDECINE, ET
DE LA PHILOSOPHIE
CHIMIQUE.

FAICTS FRANCOIS PAR
M. Jean Liebaut Dijonnois, Docteur
Medecin à Paris.

Esquels sont descrits plusieurs remedes singuliers pour
toutes maladies, tant interieures qu'exte-
rieures du corps humain.

Traictées bien amplement les manieres de distiller eaux, huiles,
& quintes essences de toute sorte de matieres, preparer
l'Antimoine & la poudre de Mercure: faire les ex-
tractions, les sels artificiels, & l'or potable.



A R O V E N,
Chez JEAN BAPTISTE BENOVR^T,
rué aux Juifs, près le Palais.

1628.